

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Le Négociant Canadien

COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET FINANCIER.

Vol. 2—No. 4

MONTREAL, 31 OCTOBRE, 1872.

[52 PAR ANNEE

LE NEGOCIANT CANADIEN

PUBLIE DANS LES INTERETS DU

COMMERCE et de L'INDUSTRIE

PARAISANT LE

JEUDI de CHAQUE SEMAINE

Le Négociant Canadien est le seul journal de ce genre publié en langue française.

Il contient les informations commerciales les plus complètes. La revue est sous la direction spéciale de M. L. E. Morin, courtier. Son expérience et les relations qu'il doit à sa position sont de sûrs garants que cette partie du journal ne laisse rien à désirer.

Une remise libérale est accordée aux annonceurs à long terme.

Les abonnements et les annonces sont reçus au bureau du journal, No. 10, Rue St. Nicolas.

Abonnement, - - - - \$2 par an
Annonces - 10 cts par ligne par insertion

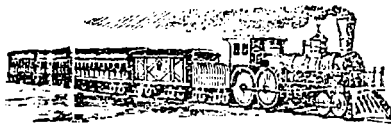
L. E. MORIN & C^{ie}

EDITEURS-PROPRIETAIRES.

Chemins de Fer du Canada Central

DE

Brockville et d'Ottawa.



GRANDE ROUTE A VOIE LARGE CONDUISANT A OTTAWA.

LE ET APRES LUNDI LE 6 MAI COURANT, les trains partiront comme suit :

DE BROCKVILLE

EXPRESS A 5:00 A. M., arrivant à Ottawa à 1:00 P. M., et à Sand Point à 1:20 P. M.
TRAIN DE LA MAILLE A 4:00 P. M., arrivant à Sand Point à 9:30 P. M.

EXPRESS DIRECT D'OTTAWA, A 3:30 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand-Tronc de l'Est à l'Ouest, arrivant à Ottawa à 7:30 P. M.

D'OTTAWA.

EXPRESS DIRECT DE L'OUEST A 10:00 A. M., arrivant à Brockville à 1:40 P. M., en connexion avec l'Express de jour du Grand-Tronc allant à l'Est et à l'Ouest.

TRAIN DE LA MAILLE A 4:00 P. M., arrivant à Brockville à 9:30 P. M.

ARRIVANT A SAND POINT.

A 1:20 P. et à 9:30 P. M.

PARTANT DESAND POINT

à 6:00 A. M., 11:40 A. M., et à 3:30 P. M.

Les Trains du Canada Central et les embranchements de Perth font connexion régulière avec tous les trains du chemin de fer B. et O.

Transbordements faits avec diligence. PAS DE TRANSBORDEMENT LORSQUE LES CHARS SONT CHARGES AU COMPLET POUR UNE STATION SPECIALE.

H. ABBOTT,

Brockville, 4 Mai 1872.

Directeur. 3

LIGNE ALLAN.



Sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des MAILLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1871-72--Arrangements d'Été.

Les Lignes de cette Compagnie se composent des vapeurs suivants de première classe à plein pouvoir, construits à La Clyde, en fer à double engin.

Vaisseau.	Ton.	Commandants.
POLYNESIAN.....	4100	[En construction.]
CIRCASSIAN.....	3100	[En construction.]
MANITOBIAN.....	4100	[En construction.]
SARMATIAN.....	3300	Capt. J. Wylie.
SCANDINAVIAN.....	3000	Capt. Ballantyne.
PRUSSIAN.....	3000	Lt. Dutton, R. N. R.
AUSTRIAN.....	2700	Capt. Brown.
NESTORIAN.....	2700	Capt. A. Aird.
MORAVIAN.....	2850	Capt. Graham.
PERUVIAN.....	2700	Lt. Smith, R. N. R.
GERMAN.....	3250	Capt. Trocks.
GASPIAN.....	3200	Capt. Ritche.
IBERNIAN.....	3131	Capt. R. S. Watts.
NOVA SCOTIAN.....	2200	Capt. Richardson.
NORTH AMERICAN.....	1781	Capt. Miller.
CORINTHIAN.....	2400	Capt. Jaz. Scott.
OTTAWA.....	1831	Lt. Archer, R. M. R.
ST. DAVID.....	1650	Capt. E. Scott.
ST. ANDREW.....	1422	Capt. H. Wylie.
ST. PATRICK.....	1207	Capt. Stephen.
NORWAY.....	1100	Capt. C. N. Myline.
SWEDEN.....	1150	Capt. MacKenzie.

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL [faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de QUEBEC chaque SAMEDI], allant à Loch Foyle pour rec voir à bord et mettre à terre les Mailles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse] doivent être envoyés de Québec :

Nestorian.....	5 Oct. "
Sarmatian.....	12 " "
Austrian.....	19 " "
Polynesian.....	26 " "
Scandinavian.....	2 Nov. "
German.....	9 " "
Nestorian.....	17 " "

Prix du Passage de QUEBEC : -

Cabine.....	\$70 à \$80
Entrepont.....	\$25

Les STEAMERS de la LIGNE DE GLASGOW faisant voile de Glasgow tous les mardis, et de Québec tous les jeudis, doivent être envoyés de Québec :

St. David.....	le ou vers le 10 Octobre
Corinthian.....	20 " "

Un Chirurgien expérimenté est à bord de chaque vaisseau. Les éhines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret ou autres détails, s'adresser :
A Portland, à J. L. FAIRBANK et à HUGH & ANDREW ALLAN ; à Québec, à ALLAN, RAE & Co. ; au Havre, à JOHN M. CURRIE, 21 Quai d'Orléans ; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 21 Quai Voltaire ; à Anvers, à AUG. SCHMIDT & Co. ; à Rotterdam, à G. P. ITTMAN & Zoon ; à Hambourg, à W. GIBSON & Hono ; à Belfast à CHARLEY & MALCOLM ; à Londres, à MONTGOMERIE & GREENHOVEN, 17 Gracechurch Street ; à Glasgow à JAMES et ALEX. ALLAN, 70, Great Clyce Street ; à Liverpool, à ALLAN BROS. James Street, ou à

H. E. A. ALLAN,

17 Coin des Rues Youville et Communie.

W. & F. P. CURRIE & C^{ie}.

100, RUE DES SOEURS GRISES.

Importateurs de Fer en Saumon, Fer en Barres, Plaques de Bouillottes, Fer ouvré, Plaques du Canada, Plaques d'Étain,

TUBES POUR BOUILLIÈRES, TUBES A GAZ.

Étain en Lingot,	Rivets	Marbre Veiné
Cuivre en Lingot,	Fil de Fer	Ciment Romain,
Cuivre en Feuilles,	Fil d'Acier	Do de Portland
Antimoine,	Vitres,	Do du Canada,
Zinc en Feuilles	Pointures,	Tuile à Paver,
Zinc en Lingot	Terre à brique,	Vases de Jardin,
Plomb en Saumon,	Fine Corbe	Dessus Chemin,
Rouge de Plomb	Brigues d'Épur.	Pontaines,

Blanc de Plomb, TUYAUX DE DRAINAGE, Tuiles à Paver Écausées Patentes, &c. Manufacturiers de SÔPES, CHAÎNES, et RES-SORTS pour Lits. Un stock considérable toujours en ans.



Chemin de Fer le Grand Tronc DU CANADA

Arrangements d'hiver

Chars Palais (Pullman) et magnifiques Chars ordinaires et neufs à tous les Trains de Jour, Chars Palais Doroitrs, à tous les Trains de Nuit, sur toute la Ligne.

Les Trains partent maintenant de Montréal comme suit :

ALLANT A L'OUEST

Maille quotidienne pour Prescott, Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Bellefleur, Toronto, Guelph, London, Bramford, Goderich, Buffalo, Detroit, Chica go et tous les points de l'ouest, à 8:00 A. M. Express de nuit, do do do, 8:00 P. M. Train de la Maille de Nuit pour Toronto et toutes les stations intermédiaires, 6:00 A. M. Train local pour les passagers pour Vancouver, à 4:00 P. M. Trains passant Montréal pour Lachine, à 5:00 A. M., 9:00 A. M., 12:00 (midi) 3:00 P. M., 5:00 P. M., et 6:00 P. M. Trains passant Lachine pour Montréal, à 8:00 A. M., 10:00 A. M., 1:00 P. M., 3:30 P. M., 5:00 P. M., et 7:00 P. M. Le Train de 7:30 P. M. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Express pour Boston via Vermont Central, 9:00 A. M. Express pour New-York et Boston via Vermont Central à 3:15 P. M. Train de la Maille pour St. Jean et Bousé's Point, en connexion avec les Trains de Steamstead, Shelburn et Chambly et en jonction avec les Chemins de Fer des Cantons du Sud-Est et avec les steamers du Lac Champlain, 3:15 P. M. Train de passagers du jour pour Island Pond, et toutes les stations intermédiaires, 7:00 A. M. Train de la maille pour St. Hyacinthe, Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, 1:15 P. M. Express de Nuit pour Québec, Rivière du Loup, Cacouna, Island Pond, Gorham, Portland, Boston, et les Provinces d'en Bas, 10:30 P. M.

Le Chemin de Fer Intercanadien étant maintenant ouvert jusqu'à Cacouna, les trains se rendront à cette station et communiqueront avec les omnibus pour les Hôtels.

Comme la ponctualité dépend des connexions avec les autres lignes, la Compagnie ne sera pas responsable des trains qui n'arriveront pas et ne partiront pas des stations aux heures nommées. La magnifique vapeur neuf "FALMOUTH" communiquera avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissera Portland pour Halifax, N. E., tous les Vendredis, à 6:00 p. m. Ce vapeur offre tout le confort possible aux passagers et pour le transport du fret.

La Compagnie Internationale des Steamers faisant le trajet en connexion avec le Chemin de Fer le Grand-Tronc, laisse Portland tous les Lundis et Jeudis à 6:00 p. m., pour St. Jean, N. E., etc., etc.

BAGAGE ÉTIQUETÉ.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie.

Pour plus amples informations et l'heure de départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires du chemin, s'adresser au bureau ou l'on veut des billets, à la Station Bonaventure ou au Bureau No. 31, Rue St. Jacques.

C. J. BRYDIGES, Directeur-Gérant.

Montréal, 27 Juin 1872.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 21 Septembre 1872.

Distribués.		MALLES.	Loyées	
A. M.	A. M.		P. M.	P. M.
ONTARIO.				
8.00	Ottawa, p. chemin de fer (a)	7.00	6.45
11.00	Province d'Ontario... (a)	7.00	6.45
.....	Rivière Ottawa par route	6.00
QUEBEC.				
8.00	Québec, Trois-Rivières et Sorol, par vapeur.....	6.00
.....	Québec, p. chemin de fer Townships, C.F.T. Riv. Arthabaska et Riv. du Loup.....	7.45	7.00
8.00	St. Jérôme et Hemmingford.....	7.00
8.11	2.00	St. Hyacinthe et Sherbrooke.....	2.00
10.00	Do St. Jean et Louise's Pt. Shefford et la jonction du chemin de fer Vt.....	6.00	12.45
10.00	2.30
MALLES LOCALES				
11.00	Bouchardois (route).....	6.00
.....	Chambly (aussi 6 A. M. et St. Césaire).....	1.30
11.00	Contrecoeur, Varon's et Vochères.....	1.30
11.00	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30
11.00	Huntingdon.....	6.00	2.00
10.00	5.45	Lachino.....	6.00	2.00
9.00	2.00	St. Lambert.....	2.00
10.00	Laprairie.....	8.00	2.00
8.30	2.15	Longueuil.....	6.00	1.30
11.00	N. Glasgow & St. Récollet.....	7.00
.....	Toronto et St. Vincent.....	7.00	3.00
.....	5.15	Pointe St. Charles.....	8.00	5.00
9.30	6.00	St. Laurent, St. Eustache, St. Scholastique, et Belle-Rivière.....	7.00
.....	1.30	St. Jérôme, Ste. Rose et Ste. Thérèse.....	7.00
.....	2.30	St. Jean & Station, St. Armand.....	8.00	2.00
.....	Trois-Rivières par la Rive Nord.....	1.30
8.30	PROV. MARITIMES.
.....	N.-Brunswick et Île P. E. Halifax, N. B.....	7.00	7.00
.....	Les malles-ourl.-Neuve sont envoyées tous les jours à Halifax, et de là la transmission se fait tous les vendredis alternatifs à partir du 2 Juin.....	7.00
ETATS-UNIS.				
8.11	Boston et les Etats de la Nouv.-Angleterre, excepté le Maine.....	2.30
8.11	New-York et les Etats du Sud.....	3.00	2.30
8.11	Island Pond, Portland et le Maine.....	12.17
8.11	Etats de l'Ouest et du Pacifique et Manitoba.....	7.00	6.45
INDES OCCIDENTALES.				
.....	Lettres, etc., payés d'avance vid N.-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles.....	2.30
.....	Pour Havane et Indes Occidentales vid Havane, tous les jours P.M. Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.....
GRANDE BRETAGNE,				
.....	Par la ligne Canadienne. Vendredi Par la ligne W. & G. vid New-York.....	7.00	2.80
.....	2.30

(a) Les sacs de la mallo par les chars sont ouverts de 7.30 a. m. et 7.30 p. m.
 (b) do. ouverts jusqu'à 1.35 p. m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
 Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.00 a. m., 1.00, 6.00 et 9.00 p. m.
 Le Dimanche à 9.00 p. m. 1-52

R. C. JAMIESON & CIE.
 Manufacturiers de
VERNIS et D'IMITATION DE LAQUE de CHINE
 Importateurs
D'HUILES, PEINTURES, COULEURS, THE-REBENTINES, &c., &c.
 No. 3 Halle aux Blés et No. 6 Rue St. Jean
MONTREAL.

Ateliers de Ferblantiers et Plombiers

T. ST. GEORGE

98, Grande Rue St. Laurent, 98

ENSEIGNE LE LA GROSSE CAFETIERE ROUGE

M. T. ST. GEORGE, tout en remerciant ses pratiques et le public en général de l'encouragement libéral qu'on lui a donné, les avertit qu'il a agrandi son Magasin, et qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ordre, soit pour posage de tuyaux à gaz, à l'eau, de gazilliers, de lustres, de couvertures en ferblanc, en tôle galvanisée, ardoises, etc., soit pour réparations aux ateliers ou à domicile. Le tout sera exécuté par des ouvriers surs et de première classe.

Le magasin de ferblanterie, ferronnerie et articles en plomb de M. T. ST. GEORGE contient un assortiment très-vaste et très-complet d'articles garantis et à bon marché. Le public est certain d'être servi avec fidélité, promptitude et politesse.

On y trouve également des réfrigérateurs ou glacières de famille améliorés et de tous les prix. Tous ceux qui en ont acheté ou sont platement satisfaits.

Ouvrages entrepris à la Campagne, pour églises, presbytères, couvents et demeures particulières, fournies à air chaud posées sous le meilleur système connu.

A l'ancienne place, No. 98 Rue St. Laurent, Enseigne de la GROSSE CAFETIERE ROUGE. 33

ATELIERS DE

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE

No. 118

Grande Rue St. Laurent.

FERBLANTERIE ET PLOMBERIE
 Lampes et Huile de Charbon.

Le soussigné, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'il a reçu depuis quelques années, a le plaisir de leur annoncer qu'il continuera comme par le passé à prendre tout ouvrage concernant la Plomberie, Couverture en Ferblanc, en Tôle galvanisée et autres ouvrages, etc.

M. Drapeau se charge aussi de toutes commandes de la campagne qu'il s'empresse d'exécuter.

Il aura en magasin en mains un Assortiment complet et varié de

Ferblanteries, Ferronneries, Lampes et Huile de Charbon.

Toutes commandes seront exécutées à très bas prix et sous le plus court délai au No

118 Grande Rue St. Laurent.
F. DRAPEAU.

Montréal, le 1er Juillet. 98

Dr. Crevier, Dr. Crevier, Dr. Crevier

L'Anti-Dyspeptique et Restaurateur du Sang

Inérit radicalement la Dyspepsie, Faiblesse d'Estomac, Migraine, Névralgie, Pertes Bileves, Dysenterie Chronique, Stomachique; puissant pour opérer et terminer la convalescence après toute espèce de maladies débilitantes.

Prix - - - \$1.00 la Bouteille.

Certificats donnés par des personnes dignes de foi. Prêtres, Médecins, &c., &c.

S'adresser au Dr. J. A. CREVIER, 44, Rue Bonsecours.

EMMAGASINAGE EN ENTREPOT OU FRANG DE DROITS.

FRED. CASTLE,

65, RUE DE LA COMMUNE,
 Vis-à-vis le Bassin du Canal,
 MONTREAL.

P. L. TOUSSIGNANT,

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKAVILLE,

Sollicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

A V I S .

La Convention et transport d'affaires entre les Soussignés ayant été annulée de consentement mutuel, chacune des parties intéressées continuera à l'avenir les affaires pour son propre compte.

Affaires d'Encau, &c.

Les Soussignés reprendront les affaires pour leur propre compte comme

ENCANTEURS ET MARCHANDS A COMMISSION

dans toutes ses branches comme ci-devant, et solliciteront respectueusement le patronage du public, et le soutien de leurs amis comme par le passé.

JOHN LEEMING & CIE.,

207 Bureau et Magasin, après le 1er Septembre, No. 13, Rue Le Boyer, Bloc des Sœurs, Montréal. Montréal, 29 août 1872.

Dissolution de Société.

La Société qui existait ci-devant entre les soussignés, comme fabricants de Biscuits (Crakers) sous la raison sociale de **LEBEAU & CIE.,** a été dissoute de consentement mutuel. MM. **VIAU & VIGER** restent seuls chargés du règlement des affaires de la dite Société.

VIAU & VIGER.
CUTHBERT LOISEAU.

Les soussignés saisissent cette occasion pour remercier leurs amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils en ont reçu, et pour les informer qu'ils continueront, comme par le passé, à fabriquer des biscuits de toutes sortes et de première qualité; qu'ils ont considérablement augmenté leur établissement. Ils espèrent par la qualité de leurs marchandises et la promptitude à exécuter leurs commandes, continuer à mériter l'encouragement public.

VIAU & VIGER.



AVIS DU GOUVERNEMENT.

DEPARTMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 17 juillet 1872.

ESCOMPTE autorisé sur les envois américains jusqu'à nouvel ordre : 11 par cent.

R. S. M. BOUCHETTE,
 Commissaire des Douanes.

JACQUES GRENIER,

IMPORTATEUR ET MARCHAND EN GROS

DE

NOUVEAUTES

No. 292, Rue St. Paul,
MONTREAL.

Une visite est respectueusement sollicitée de MM. les marchands de la ville et de la campagne. 1-52

REVUE COMMERCIALE.

Pour la semaine finissant le 30 octobre 1872.

Les manufacturiers anglais commencent à s'apercevoir qu'ils ont trop forcé la note et la compétition qui s'est élevée sur le continent européen aussi bien que sur le continent américain à l'effet de leur ouvrir les yeux et de leur rappeler qu'ils ont outrepassé les limites de la prudence en portant les prix aussi hauts qu'ils l'ont fait. Mais le branle est donné, et nous n'avons aucun doute que les manufactures qui se sont établies en Belgique, en France et en Amérique ne fermeront pas leurs portes sans la certitude que l'Angleterre a des avantages qu'on ne trouve nulle part ailleurs.

Nous sommes entraînés à faire ces réflexions par l'annonce que le télégraphe nous faisait ces jours derniers d'une réduction dans le prix du charbon qui avait eu lieu à Cardiff dans le but d'arrêter la compétition dans cet article que faisait le commerce américain. Nous pourrions faire tout un volume de réflexions sur cette dépêche de la plus haute importance pour l'industrie en général si les cadres d'une revue commerciale le permettaient. Nous ne pouvons pourtant passer sous silence le fait que nos mines restent inexploitées quand les ponts du Chemin de fer Intercolonial sont manufacturés dans la Pensylvanie, que nous exportons notre charbon et notre minerai et que nous importons d'Europe la fonte et le fer que nous pourrions manufacturer nous-mêmes.

Nous avons eu occasion de nous convaincre personnellement de l'ignorance qui existe à l'étranger de nos richesses minérales et nous nous demandons s'il ne vaudrait pas autant les faire connaître chez nos voisins par la publication de brochures et d'écrits, s'il ne vaudrait pas autant infuser l'esprit d'entreprise chez nous par quelque sage politique en nous habituant à dépendre de nous-mêmes un peu plus que nous l'avons fait jusqu'à présent, que d'augmenter les dépenses que nous faisons en Europe pour attirer une immigration qui ne fait du Canada qu'un pied à terre, en attendant qu'elle aille s'établir ailleurs, que d'octroyer de grands lopins de terre à des étrangers qui viennent ici avec des paroles mielleuses et des projets magnifiques qu'ils ne peuvent mettre à exécution.

Ne vaudrait-il pas mieux travailler à faire revenir une partie des six cent mille canadiens qui sont aux États-Unis en leur fournissant l'occasion d'exercer ici les industries qu'ils exerçaient là-bas, que de faire venir à grands frais des étrangers complètement ignorants de nos industries et de nos besoins, et qu'une fois roadus dans ce pays n'éprouvent que désappointement de voir que ce n'est pas le pays de Cocagne qu'ils avaient rêvé, et que ce n'est que par un travail ardu et beaucoup de persévérance qu'on réussit à se créer une position indépendante.

Nous avons depuis quelque temps reçu plusieurs correspondances nous demandant notre opinion sur la perspective du commerce de lard pour l'hiver prochain. Nous donnerons volontiers à nos correspondants notre opinion; nous leur rappellerons seulement le vieil adage qui dit que "nul n'est prophète même en son pays." Il est tant de circonstances qui peuvent surgir d'un jour à l'autre qui peuvent changer le cours ordinaire des choses qu'on doit accep-

ter ces opinions (même les nôtres) sous toute réserve.

Pour se former une opinion aussi exacte que possible du cours probable du commerce de lard, il faut regarder ailleurs que dans notre pays. Il faut regarder à ces villes qui s'énergiquement de s'appeler corcopolis et qui règlent les cours du marché. La circulaire que vient de publier la maison Henry Milward & Cie. de Chicago, nous fournit sur ce sujet plusieurs informations de haute importance.

Le nombre de pores qu'on destine à la boucherie sera plus considérable cette année que l'année dernière dans les États suivants: l'Illinois, l'Indiana, l'Iowa, le Missouri et dans le Kansas et le territoire de Nebraska. Les pores seront plus gras cette année qu'à l'ordinaire par le fait que les fermiers ont le maïs en si grande abondance, que non-seulement ils soignent plus largement leurs troupeaux mais qu'ils s'en servent encore comme combustible. Les frais de transport du maïs au marché en absorbent toute la valeur et au prix actuel du maïs à Chicago il ne reste presque rien au cultivateur pour le grain, et comme il est plus facile de transporter une quantité donnée de grain sans forme de lard, on préfère soigner plus fortement les animaux que d'envoyer le grain au marché. Il ne faut pas perdre de vue qu'il reste encore de fortes quantités des salaisons de l'année dernière que la consommation n'a pu absorber. Un état comparatif des recettes depuis le premier janvier au premier octobre cette année montre un excédant de 743,970 pores sur celles de l'année dernière, les recettes ayant été cette année de 2,136,241 contre 1,392,271 l'année dernière.

La rivalité parmi les fabricants de salaisons a porté les prix d'hiver dernier à un point imprudent, et le résultat de la compétition a été nul pour la majorité des fabricants, les fermiers ayant eu la part du lion des bénéfices. En sent-il de même cette année? Nous ne le croyons pas.

Le prix des grains grossiers cet automne a été bas en Canada, et avec une augmentation dans le nombre de pores et un engrais plus abondant, le poids sera plus considérable et les bas prix qui devront s'établir dans l'Ouest régleront le prix en Canada. Nous concluons de là que les prix seront bas cet hiver pour le lard en baril comme pour les pores abattus.

Le commerce vient de passer par une série de contrariétés bien propres à l'ennuyer. Après de nombreux jours d'une pluie presque incessante, on a eu l'épidémie parmi les chevaux et il a été parfois impossible pendant plusieurs jours de faire transporter les moindres colis. A la veille de l'apparition de l'épidémie parmi les chevaux, un vent de nord-est faisait entrer à pleine voile la flotte d'automne dans notre port, et tandis que les marchandises s'amoncelaient sur les quais, un accident arrivait à une porte d'écluse qui a interrompu la navigation par le canal pendant deux ou trois jours. Un semblable accident arrivait presque en même temps au canal de Grenville. Un steamer transatlantique s'échouait pendant la brume sur une batture vis-à-vis Longueuil. Aujourd'hui malgré la nombreuse flotte que nous avons dans le port, il est presque impossible d'obtenir du fret pour Liverpool ou Londres, les steamers et les navires à voile ayant été engagés plusieurs

jours à l'avance, de sorte que nous avons encombrement de marchandises en débarquement et encombrement de marchandises à expédier. L'augmentation dans le tonnage reste encore au-dessous de l'augmentation rapide de notre commerce et il y a encore place pour de nouvelles lignes de steamers et de clippers. L'élargissement de nos canaux nécessitera une augmentation considérable de notre marine marchande qui occupe déjà le troisième rang dans le monde. Espérons que nous nous tiendrons à la hauteur de notre progrès mercantile.

Plusieurs ventes par enchère ont eu lieu pendant la semaine qui vient de s'écouler. A la vente tenue aux magasins de Mess. Chapman Fraser et Tylee, les enchères étaient sans animation et les vendeurs ont dû retirer la plus grande partie des marchandises annoncées, après l'adjudication des premiers lots, pour insuffisance de prix. On trouvera ailleurs dans nos colonnes les prix qu'ont rapportés les fruits etc.

A la vente de thé tenue le 26 courant pour le compte de Messrs. D. Torrance & Cie, le commerce de la ville était représenté par un très-petit nombre de marchands, tandis que celui d'Ontario brillait presque complètement par son absence. Les comptes paraissent avoir peu d'ordres à exécuter et quoique les bas prix auxquels la marchandise était adjugée fut un sujet d'observation générale, le commissaire priseur ne pouvait réussir à réveiller le moindre entrain. Le catalogue comprenait 2325 boîtes de thé japonais naturel, 1477 boîtes Oolong japonais, 385 boîtes Feloo japonais, 418 boîtes Congou, 519 boîtes Sanchong, 78 boîtes Hyson, 109 boîtes Imperial, 204 boîtes Gun powder et 587 boîtes Young Hyson.

Les lots suivants furent adjugés: 50 boîtes japonais naturel à 37c; 50 do 36½c; 50 do 37c; 50 do 38c; 150 do 25c; 150 do 26c; 50 do 35½c; 100 do 33½c; 50 do 31c; 50 do 33½c; 50 do 35½c; 50 do 38c; 50 do 50c; 41 do à 51c; 25 boîtes Oolong japonais 31c; 33 do 28c; 50 do 26c; 136 do 26c; 201 Congou 23½c; 17 do Imperial; 46 do 19 do 51c; 17 do 50c; 17 do 50c; 41 do Gun powder 43c; 20 do Young Hyson 31c.

Le même jour MM. Baird et Kinnear offraient en vente une cargaison de harengs de Labrador. Le poisson était de très-bonne qualité et l'anxiété que témoignaient les enchérisseurs à s'assurer des lots qui étaient mis en vente prouve amplement que le poisson de bonne qualité est toujours de difficile et même très-recherché. La cargaison comprenait 2225 barils fut adjugée en un clin d'oeil par quantités de 100 à 250 barils de \$4.00 à \$4.25 et eût-elle été cinq fois plus considérable qu'elle aurait trouvé placement immédiat.

A la vente de bouchons de liège tenue aux magasins de M. J. J. Aruton, les enchères se faisaient avec passablement d'entrain et le commissaire priseur épuisa en peu de temps le catalogue qui comprenait des bondes, des bouchons à bière et à vin de différentes qualités. Les bouchons à vin rapportèrent de 42½c à \$1 par grosse selon la qualité, ceux à bière de 17c à 50c. Ces bouchons étaient généralement de bonne qualité.

Farines.—La presque impossibilité d'obtenir du fret pour l'Europe a arrêté les transactions dans les farines pour exportation et chaque

baisse de 2d par baril que Liverpool nous a envoyé depuis notre dernière revue, trouvait un écho sur notre place qui se répétait par une baisse de 10 c. Il résulte un calme général dans le commerce de farine du manque de vaisseaux soit pour l'Europe soit pour les Provinces Maritimes et en face des accumulations que nos nos-elles journalières saugmentent régulièrement, notre commerce local n'opère qu'au jour le jour, et les détenteurs qui veulent réduire leurs stocks sont forcés de faire concession sur concession pour rencontrer l'acheteur.

Blé.—Nous n'avons rien de nouveau à signaler dans le blé.

On cite la vente d'environ 2000 minots de blé de printemps du Haut-Canada après notre dernière publication à \$1.35 par 60 lbs.

Pois.—En demande à 82½ c. en magasin et 85 cts. à flot.

Avoine.—On cote l'avoine vieille 35 c. par 52 lbs. et celle de la dernière récolte à 32 c.

Oryz.—Vente de quatre cargaisons à 52½ par 48 lbs.

Mais.—Nominal 52 c. à 54 c. par cargaison.

Grain de lin.—Les apports de la culture sont très légères et sont immédiatement accaparés à \$1.55 par 60 lbs. Demande très active.

Grain de Mil.—La demande qui a existé pendant quelque temps pour Ontario complètement cessé après plusieurs transactions conclues à \$3 par 15 lbs. Les apports de la culture ont été nulles depuis quelque temps et en l'absence de transactions et de divergence d'opinion sur la valeur actuelle de cette graine nous omissions de la coter. Pour l'information de nos lecteurs nous leur dirons que pour quelques échantillons qui s'offrent sur la Halle-aux-Blés on demande \$3.00, mais il est probable que la culture n'obtiendrait guère plus de \$2.50 par 50 lbs.

Graine de trèfle.—On nous informe que la récolte de cette graine est très-légère et qu'elle commandera un haut prix lorsque la demande s'établira. Nous n'avons aucune transaction à signaler. On la cote nominale à 11 cents par livre.

COMESTIBLES.—*Beurre.*—Notre marché est extrêmement calme. Il existe quelque demande pour le beurre de choix, article presque introuvable cette année. Nous n'avons pas connaissance d'avoit autant de beurre sur le marché à cette saison de l'année et nous pouvons ajouter, autant de mauvais beurre. Les marchands de campagne tant du Haut que du Bas-Canada semblent s'acharner à ne pas vouloir se rendre à l'évidence pour laquelle ils ont si souvent payés, que du mauvais beurre est une mauvaise marchandise qui en fin de compte laisse toujours une perte au marchand qui persiste à n'exercer la moindre discrétion lorsqu'il achète du fermier. Les statistiques qui pourraient nous faire connaître la quantité de beurre qu'il y a sur le marché de Montréal nous manquent, mais ce dont nous sommes à peu près certains, c'est qu'au moins cinquante pour cent du stock actuellement ici et entre les mains des marchands de la campagne, ne réalisera pas le prix courant, et que vingt-cinq pour cent laissera aux opérateurs une perte de deux à cinq cents par livre. Les détenteurs ici ont expédié en Angleterre de fortes quanti-

tés de beurre du Haut-Canada, non pas avec l'espoir de réaliser un profit mais bien dans le but de se débarrasser d'une mauvaise marchandise coûte que coûte. Nous croyons que ces expéditeurs ont agi sagement. Dans quelque temps le marché anglais sera surchargé de beurre de qualité inférieure et Dieu sait à quel prix il tombera. Le beurre de Kamouraska est de défaut difficile. Il y a quelque temps on signalait une demande active à 14 c., mais la routine qui veut que le fermier ne vende son beurre qu'à la *Tonsaint* a agi au préjudice des intérêts des fermiers cette année comme il est arrivé l'année dernière. Les opérateurs pouvaient acheter du beurre du Haut-Canada de meilleure qualité que celui de Kamouraska de 12½ c. à 13 c. par lb. ont tourné leur attention de ce côté, et il en résulte sur notre place une grande stagnation dans ce beurre qui est principalement expédié dans les Provinces Maritimes et à Terre-Neuve.

Vente par encan aux magasins de MM. Chapman Fraser et Tyleo.

25 octobre 1872

7 barils de gingembre blanchi, 16 cts. par lb; 2 sacs piment, 6½ cts par lb; 2 sacs clous de girofle, 16 cts par lb; 5 do poivre noir, 15½ cts par lb. 7 sacs de riz, \$1.05 par 100 lbs; 5 caisses cannelle, 22½ cts par lb; 1 boucaut de moutarde en pots de 4 lbs, 16½ cts; 1 do pots de 2 lbs 18½ cts; 5 do pots de 1 lb 22 cts; 5 barils de marinades de Wix, 6 douz. chaque, \$2.00; 20 douz. gelatine de Cox, moyenne grandeur, \$1.30; 225 douz. do do petites 97½ cts; 10 caisses écorces de citron, 35 cts; 150 do raisin Sultan, 10½ cts; 25 do do nouvelle récolte 10½ cts; 50 do Barlab do 10½ cts; 10 barils raisin de Corinthe nouvelle récolte 6 cts; 10 do do 6½ cts; 10 do récolte de 1871 5 cts; 5 sacs amandes écailées 17 cts; 5 sacs noisettes 8½ cts; 5 caisses contenant 6 boîtes de macaroni de 22 lbs chaque 10½ cts; 25 boîtes macaroni 10½ cts; reste, environ 20 boîtes, 10½ cts; 30 boîtes de 11 lbs 10½ cts; 18 caisses huile d'olive de Plagniol, bouteilles \$2.25; 10 caisses Baeigalupi do, ½ bouteilles, \$3.35; 10 do do \$3.30; 10 do do, ½ bouteilles, 4 douz. chaque caisse \$2.80; 10 do do Barton et Guestier, \$7.25; 5 caisses huile fine de Luques "Visconté," \$6.50; 3 do do, \$6.75; 5 Futs do de Sicile, \$1.00; 5 caisses huile de ricin contenant chacune 4 estagons 13 cts par lb; 1 caisse réglissé No. 8, 14 cts; 5 sacs graine de chanvre 4½ cts; 5 do do, 4½ cts; 50 caisses huile Baeigalupi, ½ bouteilles, \$3.25; 25 boîtes raisins "Black Crown," \$1.50; 100 do "Blue Eagle," \$1.70; 1500 do do, \$1.60; 1000 do do \$1.60; 500 do do, \$1.60; 25 demi-boîtes, 90 c; 100 quart de boîtes do; 57½ cts c; 100 do 55 cts; balance de do 50 cts; 100 boîtes "loose Muscat" \$2.05; 500 do, \$1.85; 50 demi boîtes figues de Malaga, 7½ cts; 40 do, 5½ cts; 300 do, 5½ cts; 25 boîtes amandes de Valence 20½ cts; 20 do, 20 cts; 50 boîtes figues de Malaga, 5 cts; 140 do do, 4½ cts; 70 caisses citrons de Malaga \$3.5; 100 boîtes raisin vieux "loose Muscatel," \$1.60; 70 do do, \$1.60; 2 caisses oignons d'Oporto, \$3.75; 67 boîtes figues de Turquie, 8½ cts; 2 caisses figues Elene sur couche 124 cts; 155 boîtes figues,

9 cts; 15 do do, 8½ cts; 25 boîtes figues de Turquie, 9 cts; 190 do do de Turquie, 8½ cts; 25 sacs poivre noir 15½; 19 sacs riz, \$1.10; 20 demi sacs do do, \$1.15; 2 caisses cannelle 24 cts; 5 do do, 24 cts; 2 boucauts de moutarde en pots de 4 lbs "Colman's," 16½ cts; 2 do 2 do 18½ cts; 2 boucauts pots d'une lb 22 cts; 5 caisses sardines à l'huile ¾ boîte "marque Albert sous voile, 17½ cts; 10 do do, 17½ cts; 2 do do, 17½ cts; 7 do do demi do 29 cts; 25 caisses huile d'olive de Barton Guestier \$8.25; 13 do huile d'olive, \$7.25; 5 sacs amandes blanches de Tarragone 11½ cts; 5 do do, 11½ cts; 5 barils marinades de Wix \$2.10; 5 Octaves eau de vie de Hennessy, \$2.25; 25 paniers eau de seltz grandes bouteilles, \$2.00; 2 barriques eau de vie de Martel, \$1.90; 12½ do \$2.12½ cts; 10 caisses genièvre (marque Key) \$1.25; 15 do do, caisses rouges \$6.00; 5 do do, vertes, \$3.25; 10 do do, caisses bleues \$3.90; 10 quarts vin rouge du Roussillon 70 cts; 10 1-5 do do, 72½; 10 1-8 do do 77½ cts; 10 do do, 75 cts; 39 do do, 75 cts; 10 quarts do do, 70 cts; 10 quarts vin blanc de Roussillon 70 cts.

Marché de bois d'Albany.

Pour la semaine finissant le 22 octobre 1872,

La difficulté éprouvée l'année dernière à cette saison était de trouver des barges pour expédier le bois vendu à l'avance. C'est bien différent cet automne les expéditions sont peu considérables, vu l'état avancé de la saison, et il y a peu de bois de vendu à l'avance. Cependant les demandes ont été plus actives cette semaine, sans changement néanmoins dans les prix. On devrait s'attendre à des affaires actives de ce jour à la fin de la saison. Si les expéditions étaient fortes, les stocks en disponible seraient vite réduits au point où nous nous attendons qu'ils seront, savoir : une diminution dans les arrivages; cependant les arrivages à Oswego cette semaine sont de 13,291,560 pieds; les plus considérables d'aucune semaine depuis l'ouverture de la navigation. Les arrivages à Buffalo pendant la semaine; ont été de 7,436,000 pieds.

Les stocks des clos de détail seront probablement moins considérables cet hiver que d'habitude, et les propriétaires seront prêts plus à bonne heure au printemps à renouveler leurs approvisionnements.

L'état des marchés l'an dernier à cette époque était très actif.

Les grands incendies dans les Etats de Michigan et de Wisconsin avaient causé une hausse par tout le pays. La situation est différente aujourd'hui, les hommes d'affaires retenus par la crise monétaire n'ont pas voulu s'engager dans de fortes spéculations, les élections ont aussi eu l'effet de paralyser les affaires.

La difficulté que l'on éprouve à faire les expéditions sur l'Ottawa et sur d'autres points, aura l'effet d'empêcher nombre de contracteurs de remplir les ordres qu'ils ont pris, et les achats pour les remplir devront être faits dans ce District. Le déficit dans la production, et les prix élevés sur le marché de Williams port, Pensylvanie, ont laissé à nu les marchés de Philadelphie et autres marchés, de cet Etat, il ne serait pas étonnant que des demandes nous viendraient de ces localités. Tout semble indi-

quer que nos prix se maintiendront au cours actuel et qu'au printemps les détenteurs trouveront un écoulement facile pour tout le bois manufacturé cette saison.

Les affaires sont bonnes dans les clos de New-York. Le *Bulletin Commercial de Boston* nous informe que le marché s'est beaucoup amélioré pendant la semaine qui vient de s'écouler, les affaires sont de beaucoup plus actives qu'elles ne l'ont été depuis quelque temps. Les commerçants ont repris courage, et paraissent satisfaits de l'état actuel du marché. Les Commerçants de détails font de meilleurs affaires, et leurs achats pour remplir leurs clos ont été considérables cette semaine.

Les arrivages par canaux, font voir une grande augmentation sur celles de la semaine dernière et pour la même période l'an passé.

L'ensemble des arrivages à la présente date, est de 10,000,000 de pieds en plus que ceux de 1871.

Les arrivages à Chicago, depuis le commencement de la saison ont été de 1,001,903,000 pieds.

Les arrivages à Albany par les canaux Erie et Champlain pour la troisième semaine d'Octobre, ont été comme suit :

	Planches,	Bardeaux	Donnelles
1872	21,861,600	288
1871	12,862,100	750	575,600

Des planches et voliges reçues 15,691,000 pieds sont venus par le Canal Erie, et 8,451,600 par celui de Champlain.

Les arrivages à Albany par les canaux Erie et Champlain depuis l'ouverture de la navigation au 23 octobre ont été comme suit :

	Planches,	Bardeaux	Donnelles
1872	365,475,100	10,851	7,118,600
1871	355,532,700	25,801	9,282,500

Le fret de canal de Buffalo à Albany est de \$5.75 par mille pieds pour le pin, et \$7.00 pour le noyer, etc. D'Oswego à Albany \$1.00 par mille pieds.

On lit dans la *Revue Hebdomadaire de la Géométrie* :

« Les affaires, pendant la semaine qui vient de s'écouler, ont semblé vouloir sortir du calme; nous les avions laissées lors de notre dernière Revue; quelques demandes, sous l'influence d'ordres passés, se sont produites, les prix ont été tenus en hausse sur ceux précédemment pratiqués. La raison de cette faveur s'explique par la perspective d'une moindre récolte, et une quantité, cette année-ci, et par le peu d'existences actuelles dans les chais, ce qui rend les propriétaires plus exigeants.

« Dans toute la région méridionale, les vendanges sont en pleine activité par un temps assez propice. Les bras manquent, la superficie à vendanger est considérable, et l'on se presse par crainte des pluies qui amèneraient de la pourriture.

« La récolte, dans l'Hérault et le Gard, sera relativement plus considérable que dans les départements voisins, parce qu'ils possèdent beaucoup de terres et d'arabants qui ont été cette année-ci, des pages privilégiés. Le Roussillon et le Narbonnais, quoique moins bien partagés, donnent de jolies espérances.

« Au milieu des préoccupations de la cueillette, on espère que les achats à l'étranger se soient ralentis. Dans le Gard, on cite :

« 1,200 hectolitres dans la plaine de Gruzan, M. Vallat, 12 fr. l'hectolitre; 300 hectolitres d'excédants à Manduel (propriété Ponce) 12 fr.; 1,700 hectolitres Saint-Gilles, à M. Courdesse, 12 fr. 50.

« Dans la région de Pézenas, il s'est traité

des excédants de 8 à 12 fr. l'hectolitre, suivant mérite; notre correspondant du lieu nous annonce, pour la semaine prochaine, de grandes ventes d'excédants, parce que, dit-il, la quantité dépasse toutes les prévisions.

« Nous avons dégusté des vins nouveaux provenant de Cette. Sauf un peu de verteur, ils sont d'incontestables qualités; les derniers vendanges sont meilleurs. A Béziers, on a été très content de la qualité, et des constatations au glucomètre ont donné partout une richesse alcoolique peu habituelle.

« Nous lisons dans une correspondance parisienne le paragraphe suivant, que nous reproduisons textuellement, en raison de son importance.

« Quelques mandataires du Midi ont présenté des échantillons de vins nouveaux. Ces types font bien augurer de la nouvelle récolte des vignobles méridionaux. La qualité en sera supérieure de beaucoup à celle de l'année précédente. »

On lit dans l'*Union de la Réole* :

« *Vignes.*—Une excellente pluie, qui paraît avoir atteint tout l'arrondissement, est tombée depuis trois jours et va hâter la maturité du raisin. La chaleur est moins grande, mais encore suffisante, et la température aussi propice que possible; il ne faudrait plus maintenant que du beau temps jusqu'à la fin des vendanges.

« Beaucoup de propriétaires se disposent à commencer vers le 1er octobre. Avant cette époque, quelques jeunes plantations de Malbec auront été cueillies.

« *Vins.*—Le peu de vins rouges qui restent s'élève toujours à hauts prix; nous pouvons signaler à Cassuil une vente de 8 tonneaux à 270 fr. C'est, croyons-nous, la seule partie qui fut vendue dans cette commune. Partout ailleurs le stock est tombé aussi bas que possible. C'est ce que nous avons prévu depuis longtemps.

« Pour les vins blancs, le besoin de se faire du logement en vue des vendanges prochaines, a décidé les propriétaires à les livrer à bon marché. Il y a eu des ventes assez nombreuses ces jours-ci à fr. 90 à 100, nu, le tonneau.

Les vendanges.

« NOS VIGNOBLES. — L'époque des vendanges donne un intérêt d'actualité aux quelques chiffres qui suivent. Au point de vue de la valeur vénale des terres, les vignes viennent immédiatement après les prés naturels; le prix moyen de l'hectare est de 3,564 fr., et la culture de la vigne occupe 2,400,000 hectares du sol français.

Depuis quinze ans, la production du vin s'est accrue dans des proportions considérables. On récoltait en 1855, 15,175,000 hectolitres; on en compte actuellement 85,300,000. Dans le chiffre des principaux débouchés du commerce de nos vins à l'étranger, l'Angleterre entre pour 53,200,000 fr., la Belgique pour 20 millions, la Suisse pour 15,360,000 fr. L'Allemagne pour 11 millions, la Hollande pour 8 millions. Si l'on ajoute que les quantités transformées en eau-de-vie et en vinaigre montent à 4,600,000 hectolitres, on comprendra l'anxiété des populations viticoles au moment de la vendange.

« A ARGENTEUIL. — Le 1er octobre ont été ouvertes les faucusses vendanges d'Argenteuil. On ne saurait se faire une idée de cette réunion, qui se tient invariablement la nuit; c'est un bruit, un tumulte, un brouhaha indescriptibles. 6 ou 8,000 personnes, hommes, femmes et enfants arrivent le soir de toutes les localités des environs, et s'installent non point dans les auberges, mais sur le seuil des maisons, sur les trottoirs, sur les chaussées.

« A la tombée de la nuit, la circulation est difficile; mais toutes les routes, tous les chemins, tous les sentiers, continuent à déverser dans la petite ville des cohortes de vendangeurs, et à 11 heures du soir, il est presque impossible de traverser ces masses agglomérées,

dont les ondulations font songer aux vagues de la mer.

Toute cette population bivaque dans les rues et sur les places jusqu'à 3 heures du matin; c'est le moment où les vigneronniers arrivent pour faire des *embauchages*. A 5 heures du matin, tout est terminé. Alors commence le défilé, et les vigneronniers se dirigent vers leurs vignobles, suivis de leur bataillon de vendangeurs, dont les chants joyeux vont réveiller les échos des coteaux voisins.

Le nombre des vendangeurs, dit la *Patrie*, est habituellement d'environ huit mille; mais les gelées de l'hiver et du printemps ont porté cette année un coup funeste au raisin, et c'est à peine si, à la foire d'hier, on a embauché trois mille personnes. C'est que la récolte d'Argenteuil ne sera, cette année, comme rendement, que le quart à peu près de ce qu'elle est ordinairement. On compte sur un produit de 13,500 pièces de vin, tandis que dans les bonnes années il y en a jusqu'à 85,000 pièces. La qualité du vin, en revanche, ne laissera rien à désirer.

« MEDOC. — Les vendanges ont commencé le 23 septembre dans la Médoc; les autres vignobles du département se mettent aussi à la besogne, et tout porte à croire que la cueillette sera terminée vers le 10 octobre.

« La Gironde étant affranchie des bans de vendange, chacun a travaillé selon ses convenances.

« Il y a lieu d'observer cette année un phénomène bien fréquent dans les vignes et qui est demeuré inexplicable jusqu'à présent.

« Selon une expression usitée chez les vigneronniers, les raisins ne sont pas d'accord; il y a sur la même grappe des grains arrivés à maturité, et d'autres encore verts. Cela ne laisse pas que d'embarasser pour fixer le moment de la cueillette.

« On compte sur une demi-récolte d'année ordinaire dans l'ensemble du département. Le Médoc sera le plus favorisé des vignobles, ses cépages ayant peu pâti de la coulure et du froid.

« Il n'en sera pas de même du Bourgeois. Quant à l'Entre-deux-Mers, le vin rouge y sera peu abondant, mais les vignes blanches promettent de bien donner, comme quantité et qualité.

« On offre aux propriétaires de ce cru 200 à 210 francs de leurs vins blancs, alors que ceux de 1871 sont à 160, à raison de leur infériorité.

« L'oïdium, dont l'action est généralement suspendue à l'époque de la véraison, a continué cette année son œuvre, en s'attaquant aux rafles plutôt qu'au grain. On pensait que cette dérogation à la marche ordinaire du fêve ne persisterait pas. Malheureusement il n'en a pas été ainsi, et les pertes occasionnées par cette attaque vraiment insolite, survenue à l'arrière-saison, seront assez importantes.

« BOURGOGNE. — Voici, dit la *Revue bourguignonne*, quelques détails sur les vendanges de notre arrondissement: Volnay, Pomard et Beaune ont terminé; le rendement est un peu plus fort qu'on ne pensait, Beaune est le moins favorisé des trois sous le rapport de la quantité; mais on espère que le vin sera bon, car le principe sucré des raisins était abondant. Savigny et Alone-Corton n'ont presque rien eu à couper; les gelées d'hiver et la grêle ont tout détruit. La côte de Nuits ne suit que commencer: la vendange a été interrompue par les pluies, le rendement sera également fort minime. Les gamays de la plaine sont encore plus aérés que les vins fins, à l'exception de Demigny, qui fait une récolte abondante. Chorey et Bligny-sous-Beaune, qui produisent les meilleurs ordinaires, sont à peu près nuls, surtout le second.

« Les vignobles les plus favorisés sont ceux des arrière-côtes. Saint-Romain, Meissey, Meuilley, Arcenant ont beaucoup de raisins, Arcenant surtout. On n'a pas encore commencé la cueillette. Si le temps se remet au beau, on pourra faire dans cette région du vin abondant et de bonne qualité. La vente des vins des hospices aura lieu le 3 novembre. A cette époque, nous saurons au juste la quantité et la

qualité de la récolte de 1872. Dans la côte chalonaise, les vignobles à vins fins, Mercury, Chamirey, Saint-Martin, Sous-Montaigne et autres crus de qualité n'ont fait qu'une récolte bien minime. Quant à la qualité, on la dit bonne et on la compare à celle de la récolte de 1870. Le commerce, quoiqu'encore un peu incertain, commence à conclure quelques affaires.

A l'honneur des femmes d'Amérique.

Les détails suivants que nous empruntons à un journal des États-Unis feront connaître jusqu'à quel point l'esprit d'entreprise se développe chez nos voisins. Le commerce et la spéculation ne sont plus comme il y a peu d'années le domaine exclusif des hommes. Il y a maintenant aux États-Unis à très-peu de distance de nous, des dames engagées dans les affaires commerciales et jouant à la hausse et à la baisse, spéculant sur les fonds publics, l'or, etc., et tout aussi bien renseignées sur les fluctuations des marchés et de la Bourse de tous les pays que Messieurs leurs maris. Voici comme s'exprime sur ce sujet l'*American Grocer* de New-York. Tandis que des dames éloquents et instruites parcouraient le pays, prononçant force discours en faveur des droits de la femme et demandant une part dans les affaires du jour, ne faisant guère plus pour leur cause que de parler, il y a une entreprise conduite sous les yeux même de Wall street qui attire l'attention des capitalistes et des hommes d'affaires. Une barque est en chargement au Pier No 9, East River, pour l'Australie. C'est un vaisseau de première classe, de 418 tonneaux appartenant exclusivement à des femmes. Une femme seule l'a achetée et payée au comptant, quoique le bâtiment navigue pour les intérêts de la Compagnie de thé des Femmes, et porte le nom de son Président Mme Desmorest. Cette compagnie doit son origine à une dame nommée Sarah King. Elle montra de bonne heure une merveilleuse aptitude pour les affaires. Arrivée il y a quelques années à New-York sans amis ni protecteurs, excepté ses économies, ses grands talents pour les affaires et sa merveilleuse énergie, elle acquit en peu de temps une belle fortune en spéculant sur les propriétés. A New-York et en Californie son nom devint célèbre comme femme d'affaires, et sans rivale pour l'énergie et la capacité.

Revenue à New York elle résolut de faire usage de ses richesses en travaillant à l'avancement des intérêts de la femme, leur donnant de l'emploi et leur enseignant les moyens de réussir. Mlle King rencontra dans Mme Desmorest une femme d'un rare jugement et d'une grande habileté d'exécution. Elles formèrent une alliance et résolurent de s'engager dans quelque genre d'affaire dans lequel les femmes pourraient prendre part. Elles pensèrent d'abord à former une compagnie d'assurance, mais aucune femme pouvait d'après la loi entrer dans une telle société sans avoir le consentement de son mari. On parla d'une banque, mais ce projet fut abandonné.

Le négoce du tabac et des spiritueux leur était ouvert, pour des dames ce commerce était hors de question. Le commerce

de thé fut alors proposé, et Mlle King résolut de former la *Women's Tea Company*.

Elle partit pour le Japon, avec un crédit illimité. Elle parcourut tous les pays sans autre protection que sa seule énergie. De là elle passa en Chine. Ne trouvant point sur le littoral des thés propres aux marchés d'Amérique elle s'achemina dans l'intérieur, contre l'avis de ses amis, qui lui prédisaient que jamais elle ne reviendrait vivante de ce voyage. Elle visita toute la Chine, brava tous les périls, fit des amis partout où elle passa, s'assura la vente exclusive d'un thé de qualité supérieure, paya au comptant pour quatre cent tonneaux et revint établir la compagnie de thé des femmes sur la rue Broadway à New-York. La maison a aujourd'hui des succursales par tout le pays. Des femmes seules ont le droit de vendre le thé.

Le thé est acheté et vendu au comptant, et une des conditions auxquelles l'agence est obtenue est de ne pas vendre un seul livre de thé à crédit. Le but de cette mesure est d'empêcher toute imposition de la part de ces personnes bien mises qui viennent ordonner d'envoyer à leur domicile une livre ou une boîte de thé, et qui ensuite paient quand bon leur semble. Ainsi une femme aux idées larges et pratiques, avec des capacités et l'argent a donné de l'occupation à plus de mille femmes. Cela est sain, honorable, régulier et profitable.

Le Bureau Central de la compagnie est dans Broadway à New-York et sous la surveillance spéciale de M. Desmorest. Il est élégamment meublé, a des velours, tapis, glaces, peintures, sofas et autres ornements d'un boudoir. Le thé est mis en paquet et vendu au dépôt central exclusivement par des dames, qui font toutes les ventes, qui varient depuis une livre de thé, jusqu'à la commande de mille dollars. Les clients sont servis par des dames intelligentes et belles, gracieusement vêtues, et possédant un tact et une aptitude aux affaires digne d'imitation.

L'augmentation des affaires de la compagnie a rendu nécessaire l'achat d'un navire; le premier, probablement, acheté par une société de Dames. Le navire est affrété pour faire le voyage de Sydney, (Australie.) Là il prendra un chargement de charbon pour la Chine, et reviendra aux États-Unis, avec une cargaison de thé. Une telle entreprise mérite d'attirer l'attention.

Vocabulaire explicatif de termes employés dans le commerce.

ARRIVAGES. *Arrivals. Ships or stock arrived*—Arrivée de navires, de marchandises dans un port. On dit: "Les arrivages ont manqué; les arrivages sont nombreux."

ARRIVÉE. *Arrival*.—En matière de roulage, le jour de l'arrivée comme celui du départ, ne sont point compris dans la durée fixée par la lettre de voiture.

ARROBE. *Arrobe or Arroba*—Mesure de pesanteur en usage en Espagne et en Portugal.

L'arrobe espagnole est de 25 ou kilogrammes. Le quintal de 4 arrobes est de 100.

L'arrobe portugaise est de 32 ou kilogrammes. Le quintal de 4 arrobes est de 128.

ARTICLES. *Articles*.—On entend par ce mot

des objets composant la fabrication spéciale de chaque contrée, de chaque ville. On dit: les articles de Lyon, de Paris, de Saint-Quentin, etc.

ASSEMBLÉE DE CRÉANCIERS. *Convocation or meeting of creditors*.—C'est la réunion provoquée par le débiteur qui ne peut faire face à ses engagements, de toutes les personnes envers lesquelles il est obligé. Dans cette assemblée, qui n'a aucun caractère légal ni obligatoire, le débiteur expose, soit par lui-même, soit par un fondé de pouvoir, sa situation active et passive, les circonstances qui l'empêchent de satisfaire à ses obligations, les ressources qui lui restent, les garanties qu'il présente pour l'avenir, et propose un arrangement amiable qui modifiera, soit par un atermolement soit par une remise partielle de sa dette, tous ses engagements actuels.

ASSERMENTÉ. *Sworn broker, interpreter, etc.*—Celui qui a prêté serment devant le Tribunal de Commerce avant d'entrer dans l'exercice d'une fonction publique (Courtier, Agent de Change, Huissier, etc.)

ASSIGNATION DE FONDS. *Assignment*.—Fonds destinés au payement de telle obligation, de telle rente—Se dit aussi d'un mandat, d'un ordre délivré à quelqu'un pour recevoir une somme assignée sur un certain fonds.

ASSURANCE MARITIME. *Insurance*.—Contrat par lequel une partie [Assureur—Underwriter], s'oblige, moyennant un prix convenu [prime—premium], à répondre envers l'autre [Assuré—Insured] des pertes et dommages que peuvent lui faire éprouver les fortunes de mer sur des objets exposés à la navigation. L'acte qui constate ce contrat se nomme *police* [policy].

A TANT DE JOURS DE VUE. *Échéance d'un effet*; par exemple à 30 jours de vue, c'est-à-dire payable 30 jours après que le tiré aura mis son visa ou son acceptation. [30 days after sight; at 30 days' sight]

ATERMOIEMENT. *Delay of payment, Composition*.—Délai pour payer ou ordonné à un débiteur par ses créanciers, ce qui se fait par un contrat passé à l'amiable. L'atermolement diffère du concordat en ce que les créances sont admises sans réduction.

AVAL. *Suscription* ou on met au bas d'un effet de commerce, par laquelle on s'oblige d'en payer le montant, s'il n'est pas payé par celui qui a souscrit ou accepté l'effet. L'aval, ou cautionnement, se met sur l'effet en ces termes: *Bon pour aval de la somme de ;* suivis de la signature.

A VALOIR OU A-COMPTÉ. *On account; to account for*.—En déduction d'une somme plus forte.

AVARIE. *Average. Damage*.—L'avarie est, dans le sens le plus général du mot, un dommage arrivé aux marchandises en route.

AVARIES GROSSES OU COMMUNES. *Gross average*.—Pertes éprouvées par le navire ou les marchandises pendant le cours du voyage; marchandises jetées à la mer; en général, dommage souffert volontairement et dépenses extraordinaires et imprévues, faites pour le bien et le salut commun du navire et des marchandises. Ces avaries sont supportées par la moitié du navire et du fret et les marchandises, au marc le franc de la valeur.

AVARIES ET CHAPEAU. *Primage*.—Droit à tant pour cent prélevé sur le fret des marchandises, et dont le taux s'ajoute à celui du fret sur le connaissement. Ce droit se partage entre l'armateur et le capitaine. Celui-ci reçoit sa part sous le litre de *chapeau* [hatmoney].

AVENTURE [Aller à l'] Se dit d'un navire qui, n'ayant pas de destination fixe, aborde dans plusieurs ports pour chercher un fret.

La convention commerciale de New-York.

La presse entière a accueilli avec joie la nouvelle du résultat obtenu par les délégués canadiens à la convention commerciale de New-York. De toutes parts, on s'est réjoui de la perspective de la conclusion d'un nouveau traité de réciprocité.

Nous ne pouvons reproduire tout ce que les journaux ont dit à ce sujet ; c'est pourquoi nous nous contenterons de reproduire l'opinion de deux d'entre eux qui paraissent résumer tous les autres.

En commentant le résultat des délibérations et l'adoption d'une résolution en faveur d'un traité de réciprocité, le *New-York Herald* disait des délégués canadiens :

Le pays leur doit de la reconnaissance pour l'éminent service qu'ils lui ont rendu, et nous ne doutons point qu'à une époque rapprochée, grâce à leurs travaux, nous jouirons encore une fois de la réciprocité commerciale avec nos voisins. C'est ce que la province de Québec pourrait désirer de mieux.

La *Gazette* quelques jours plus tard écrivait ce qui suit :

Nous félicitons les délégués canadiens de la chambre de commerce de la puissance des résultats de leur mission. Tous leurs procédés ont été marqués au coin du tact le plus parfait. Dans le principe tout le poids de la discussion tomba sur les représentants de la province de Québec. Ceux-ci, heureusement, avaient été bien choisis. M. Young est familier avec toutes les questions qui touchent au transport et se dévoue à leur considération avec le zèle d'un enthousiaste. M. Grant, représentant de la Chambre de Commerce de Québec a été couronné il y a quelques années pour un essai sur la réciprocité, et depuis a pris un profond intérêt à toutes les questions qui affectent le commerce de ce pays, et il était éminemment qualifié pour la position à laquelle sa chambre l'avait élevé. Tandis que M. Morin, comme rédacteur d'un journal commercial, a été occupé depuis quelques mois surtout à la considération des questions qui sont venues en discussion devant le comité de conférence.

Tant dans les conférences privées que dans les discussions plus publiques du comité de conférence, tous ces messieurs se sont acquittés avec honneur, et ils ont eu lieu de se réjouir de ce qu'à l'arrivée de M. McGiverin, président de la Chambre de Commerce de la Puissance, qui avait été malheureusement retenu, de constater que tous les procédés adoptés jusque-là avaient son cordial concours.

La délégation canadienne a donc présenté un front uni sur toutes les questions. Son ton fut courttois, mais complètement indépendant. Elle ne s'est pas abaissée à mendier des avantages commerciaux. Toute sa manière de présenter la question a été résumée admirablement par M. Young, quand il déclara que la réciprocité

serait avantageuse au Canada, mais que sa prospérité n'en dépendait point.

Nous croyons que ce franc échange d'idées entre les marchands des deux pays amènera une meilleure entente et nous ne sommes pas sans espérance qu'avant long-temps l'amour le de nos présentes relations commerciales aura disparu et que les meilleurs principes qui trouvaient leur expression dans le traité de réciprocité gouverneront encore l'échange des commodités des deux pays.

Les journaux du Haut Canada et des provinces maritimes n'ont point autrement.

Nul doute que la Chambre de Commerce de la Puissance, à sa prochaine convention annuelle, saura répondre noblement aux avances de nos voisins.

Le "Negociant Canadien" : la campagne.

Nous recevons de l'un de nos abonnés du comté de Champlain la suivante lettre :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous dire, comme vous le savez, que je suis abonné à votre journal et que je vois avec plaisir que vous traitez tous les sujets qui peuvent tendre à faire connaître ce qui serait profitable soit au commerce, soit à l'industrie ou à l'agriculture.

Par exemple, j'approuve tout ce que vous avez dit sur le traité de réciprocité avec les États-Unis, qui donnerait, il n'y a pas à en douter, un marché avantageux pour les productions agricoles de ce pays, qui, depuis nombre d'années ne se vendent guère ou pas du tout, et à des prix tels que les cultivateurs ne peuvent soutenir, surtout dans un temps où la main-d'œuvre est si chère. Il résulte de là un grand mal pour le commerce local, qui repose en grande partie sur cette branche d'affaires.

Aussi un mot sur l'acte de faillite de 1869. Je vous assure bien que je suis content de voir que cet acte doit être abrogé par la Chambre des Communes et j'espère que les hommes d'affaires y regarderont plusieurs fois, avant d'en recommander la continuation. Je voudrais pour ma part, qu'ils s'accordassent tous à ne pas en demander un autre ; ce qui, selon moi, et bien d'autres, fera le plus grand bien au commerce local, car, voyez-vous, comme nous sommes aujourd'hui, il n'y a presque pas moyen qu'un homme marchand puisse réussir, et cela, parcequ'il y a trop d'hommes qui se mettent dans les affaires sans aucuns moyens et qui sans trop d'honnêteté, vendent au-dessous du prix d'achat.

Ils se disent, c'est le débit qui fait le profit, et si on faillit, la loi est bonne, elle nous protège. Nous aurons notre décharge et nous reprendrons tout aussi bien.

Qu'en dites-vous, en voilà une bonne loi, n'est ce pas ?

Il y a déjà bien long-temps qu nos hommes d'Etat ou d'affaires auraient dû remédier à ces maux, mais mieux vaut tard que jamais.

En terminant ces quelques remarques, j'ose espérer que vous continuerez à faire comme par le passé, et je vous assure que vous serez toujours lué des marchands honnêtes et intelligents et qu'il vous accorderont tous leur patronage.

Je demeure, Messieurs,

Votre obéissant serviteur,

L. H. M.

Batiscan, 15 oct. 1872.

Notre correspondant voudra bien accepter nos remerciements pour ses bonnes paroles. Le *Negociant Canadien* a été fondé dans le but de rendre service au commerce et l'éclairant sur ses besoins et sur ses intérêts, en faisant valoir ses justes droits à la considération publique. Cette tâche, nous l'accomplissons de grand cœur, bien qu'à la vérité, la rémunération n'ait pas de proportion avec les sacrifices. Cependant nous continuerons notre œuvre avec courage puisqu'elle est appréciée par ceux en faveur de qui nous l'accomplissons.

Maintenant, quant à la loi de Faillite, nous croyons que le droit commun de cette province suffirait si la justice était plus expéditive. Mais avec les retards qu'elle souffre, s'il fallait assujétir toutes les réclamations, ou même une seule aux procédés légaux ordinaires, la succession aurait disparu avant d'avoir vu la fin du procès.

Il importe donc, comme nous disions récemment, qu'une législation ait lieu pour permettre de régler promptement et à peu de frais la succession des faillis, sans pourtant obliger le créanciers à accorder une décharge.

Dans presque tous les cas, l'honnête homme malheureux serait protégé et l'escroc recevrait la punition de sa malhonnêteté.

D'un autre côté, il ne faut pas oublier que les provinces maritimes n'ont aucun autre moyen de régler les successions des faillis et qu'en le leur enlevant sans le remplacer, on les place dans le plus cruel embarras.

Nous disons donc qu'une loi de Faillite est nécessaire ; mais qu'elle doit se renfermer strictement dans les limites du droit, tout en fournissant aux créanciers un moyen de recouvrer au moins une partie de leurs créances, sans les obliger à sacrifier le reste.

Almanach agricole, commercial et historique.

Nous avons reçu de MM. J. B. Rolland & Fils de cette ville leur almanach agricole, commercial et historique pour l'année 1873. Cet almanach comme ceux qu'ils ont publiés les années dernières est rempli d'informations utiles et devrait se trouver dans toutes les familles canadiennes.

PRIX COURANTS
DU
MARCHÉ DE MONTREAL

Table listing various commodities such as Acides, Alcaïls, Allumettes, Anis, Articles en bois, Balais, Biscuits, Blen, Bols de chartage, Bols de service, Bouteillons, Bouteilles, Briques, and Café Vert.

Table listing various commodities such as Jamaïque, Macacaibo, Ceylan, Peaberry, Java, Mocha, Mysore, Cattes à jouer, Chaux, Cire, Charbon, Chocolat, Cacao, Chlorure, Cigares, Colle forte, Comestibles, Dny & Martin, Grage, Lard, Fromage, Saïndoux, Coton à chandelle, and Colleurs.

Table listing various commodities such as Cuirs, Empois, Farines, Fourmures de Bord, and Fruits.

Do. Corinthe..... par lb.	61	71
Do. Valence.....	61	71
Fruits au Sirop..... par doz.	2 00	3 00
Do. à l'œuf-de-vie.....	3 00	1 00
Grains		
Bé de From..... par 60 lbs.	1 35	1 57
do Blanche d'Hiver.....	do	1 40
do Rouge d'Hiver.....	do	1 35
do Milwaukee No.1 do.....	nommant.	
do do No.2 do.....	do	
do Chicago No.1 do.....	do	
do do No.2 do.....	1 32	1 33
Pais..... par 60 lbs.	52	0 83
Mais..... par 56 lbs.	51	51
Avoine..... par 32 lbs.	32	32
Graine de Lin..... par 60 lbs.	1 30	1 40
do de Lin..... par 45 lbs.	3 00	3 15
do Tr. fleuve..... par lb.		11
Houblon		
Récotte 1871..... par lb.	Manque	
do 1872..... do	19	20
Huiles		
De Baleine brute..... par gallon	Manque	
De Lin domestique crue do	77	80
do do bouillie do	82	85
do d'étranger crue do	80	82
do do bouillie do	85	87
De Lard Extra..... do	Manque	
do No.1..... do	80	85
do No.2..... do	75	80
De loup marin raffiné do	70	72
do blanche ord do	67	70
do palme do	69	62
do jaune..... do	Manque	
Dérivée de boue en fil do	1 75	1 80
do commune do	1 10	1 15
do de boue facigalpi do	2 00	2 25
do en bouteille par caisse do	2 00	2 25
do do do do do do	3 10	3 50
do de Barton (Guesler) do	0 60	0 60
do do do do do do	7 50	8 00
do do do do do do	8 50	9 00
do Puget Bout. do	5 50	5 75
do do do do do do	6 50	6 75
do Possel Bout. do	2 60	2 70
do do do do do do	3 10	3 50
do Phuglet Bout. do	2 65	2 80
do do do do do do	3 50	3 60
De merne..... par gallon.	55	57
De palme..... par lb.	91	10
De tlein..... par lb.	11	15
Vegetale..... par gallon.	80	85
Laitue		
Lave de Canada..... par lb.		10
Ediré do	35	40
Commune do	25	35
Noire do	25	35
Magenta		
En boeux..... par lb.		4 00
Marinades		
Cross et Blackwell..... par doz.	2 60	à 2 70
Joyce..... do	2 00	à 2 10
Blin..... do	2 00	à 2 10
Pigot..... do	Manque	
Mastique		
Anglais..... par 100 lbs.	Manque	
Domestique..... do	3 00	1 00
Melasse		
Barbade..... par gallon	38	à 40
Centrifuge..... do	19	22
Cuba..... do	95	30
Demerara..... do	50	33
Moscovade..... do	27	31
Nouvelle-Orléans..... do	Manque	
Porto Rico..... do	Manque	
Sugar House..... do	17	19
Mine de plomb		
Dôme..... par grosse.	2 00	à 2 10
Anglais..... par lb.	5	7
Pétrole raffinée..... par gallon.	37	40
Produits chimiques, &c., &c.		
Am..... par 100 lbs.	2 50	à 3 00
Al-Carbonate de Soude, par baril		
de 112 lbs.....	5 50	6 00
Bleaching powder..... par 100 lbs.	4 00	4 25
Borax..... do	27	50
Campbre..... par lb.	45	50
Carb. d'Ammoniaque..... do	221	25
Cochenille..... do	80	90
Couperose..... par 100 lbs.	1 00	1 25
Crème de Tartre, cristaux par lb.	28	30
do moulu..... do	30	32
Chlorate de Chaux..... par 100 lbs.	4 00	4 25
Extrait de Bois de Campêche		
en gros par lbs.....	91	102
do 2-lbs..... do	105	
do 1-lb..... do	115	
do 1/2-lb..... do	125	
do 1/4-lb..... do	11	
do Assorti..... do	12	
Fleur de soufre..... par 100 lbs.	3 25	3 51
Garance hollandaise..... par lb.	15	16
do Française..... do	10	12
Gomme Arabique en lots, do	25	35
do trice do	40	50
do Shellac..... do	45	55
Indigo de Madras..... do	65	75
do Manille..... do	53	65
Laque à teindre..... do	80	85
Noir de fumée..... do	6	7
Noix de Galle..... do	27	35
Pâte de Reglisse de Cadix do	18	20
do Sicile..... do	15	16
Sel Epsom..... par 100 lbs.	2 00	2 50
Soude caustique..... do	5 25	5 50
Soufre en Canton..... do	2 75	3 00

Senné..... par lb.	25	50
Sel de Soude..... par 100 lbs.	2 25	2 50
Salpêtre..... par baril	10 50	11 50
Farine à Blende..... boite chaque	manquant.	
do do do do	do	
do do do do	do	
Ségou, perlé par lb.....	6	
Sauces assorties..... par doz.	1 50	2 00
Savon		
Savon commun..... par boîte (60 lbs)	1 30	
" brun ordinaire..... par lb.	0 01	
" " marque de la couronne" 0 05	0 05	
" blanc..... par lb.	0 01	
" toilette..... par doz.	0 30	0 75
Sel		
Gros de Liverpool..... par sac	1 20	1 25
Fin..... do	1 10	1 20
Factory Fitted..... do	1 05	
Fin de table..... par doz.	1 25	1 50
d'Hyères..... par mitol.	35	40
De Gederich..... par baril.	1 50	1 50
Sucres		
Centrifuge..... par lb.	91	91
Moscovade..... do	9	9
" Cuba..... do	91	91
Demerara..... do	Manque	
Porto Rico..... do	91	10
Raffiné Ecossais..... do	10	11
do Anglais blanc..... do	11	12
do en morceaux..... do	12	12
Sucre jaune, No. 2 { Selon décaution.		
" No. 2..... do	0 11	0 12
" No. 3..... do	0 12	0 12
" cassé..... do	0 12	0 12
" en poudre..... do	0 12	0 12
" pour confiseur..... do	0 13	0 13
Tabac, manufacturé		
Fancy Brigt..... par lb.	0 18	0 56
Bright..... do	0 30	0 40
Madegany } spéciales	0 17	0 28
Bright..... do	0 17	0 50
Noir, à cliquer, sucré..... do	0 17	0 19
Marin..... do	0 17	0 19
Victoria..... do	0 17	0 19
Petit Favori..... do	0 17	0 19
Diamant..... do	0 00	0 19
Prince de Galles Nos. 1 et 2..... do	0 16	0 18
" Nos. 2, 3 et 4..... do	0 11	0 15
Américain en feuille..... do	Manque	
Canadien..... do	0 7	7
The		
Gunpowder.....	Non inal	
Extra fin à choix..... par lb.	0 80	0 90
Bon ordinaire à bon..... do	0 70	0 75
Commun à bon..... do	0 60	0 70
Impérial		
Extra fin à choix..... do	0 75	0 80
Bon ordinaire à bon..... do	0 60	0 70
Commun à bon..... do	0 40	0 50
Young Hyson		
Extra fin à choix..... do	0 80	0 90
Bon ordinaire à bon..... do	0 70	0 75
Commun à bon..... do	0 55	0 60
Hyson		
Extra fin à choix..... do	0 60	0 70
Bon ordinaire à bon..... do	0 45	0 55
Commun à bon..... do	0 36	0 40
Japonais		
Extra fin à choix..... do	0 60	0 65
Bon ordinaire à bon..... do	0 51	0 55
Commun à bon..... do	0 27	0 40
Twankay		
Bon ordinaire à bon..... do	0 35	0 40
Commun à bon..... do	0 25	0 30
Souchong et Congou		
Extra fin à choix..... do	0 65	0 70
Bon ordinaire à bon..... do	0 55	0 60
Commun à bon..... do	0 40	0 50
Oolong		
Extra fin à choix..... do	0 70	0 75
Bon ordinaire à bon..... do	0 65	0 70
Commun à bon..... do	0 40	0 50
Vitres		
Allemande par 50 pieds		
C. P 7, 7; P 8, 7 P 9, 8 P 10, 10 P 12, 10 à 14	2 25	
12 P 16, 14 P 20	2 15	
16 P 21	2 75	

Suzerac Desjorges et Cie par gallon.	1 90	2 00
do do do do	6 50	7 00
Coronet Cie..... par gallon.	Manque	
Pineau, Castillon et Cie..... par gallon.	2 00	2 10
do do do do	7 00	7 50
Central Vineyard Proprietors..... par gallon.	2 00	2 10
Old Vineyard Proprietors..... do	2 00	2 10
Remond..... par gallon.	2 00	2 10
do do do do	7 00	7 50
do do do do	1 90	2 10
do do do do	6 50	7 00
Genévre		
Bell and Dunlop..... par gallon.	1 50	1 55
De Kuyper..... do	1 50	1 50
Houtman..... do	1 25	1 50
Henneker..... do	1 25	1 50
Key Brand..... do	1 50	1 55
Beuter..... do	1 50	1 55
Lauenbrink..... do	1 50	1 55
Caisnes Rouge		
Bell and Dunlop..... par gallon.	6 50	6 50
De Kuyper..... do	6 75	7 00
Houtman..... do	6 00	6 25
Henneker..... do	6 25	6 40
Key Brand..... do	6 25	6 40
Beuter..... do	6 00	6 25
Lauenbrink..... do	Manque	
Caisnes Vertes		
Bell and Dunlop..... do	3 25	3 30
De Kuyper..... do	3 40	3 75
Houtman..... do	3 25	3 30
Henneker..... do	3 20	3 30
Key Brand..... do	3 20	3 30
Beuter..... do	3 30	3 40
Caisnes Jaune		
Houtman..... do	6 75	7 00
Caisnes Bleues		
Houtman..... do	4 00	4 25
Old Tom		
Booth..... par caisse.	5 75	6 00
Bernard..... do	4 25	5 00
Plett..... do	4 00	4 75
Whisky Ecossais		
Ramsay..... par gallon.	2 00	2 10
Bullock, Laid & Co..... par gallon.	2 50	3 00
Stewart..... par gallon.	1 70	1 80
do do do do	4 00	4 50
Vins Xeres		
Valtie..... par gallon.	0 60	0 90
Pau Eulie Thomas..... do	0 71	1 00
Montillo..... do	0 80	1 00
Lacue..... do	0 90	1 10
Pemartini..... do	1 20	1 40
Domercq..... do	1 50	1 80
Mylvoise..... do	1 00	1 25
Cramp Sutter et Cie..... do	2 10	2 50
" Anonilhado..... do	1 00	1 25
" Paraxete..... do	1 00	1 25
Vin de Gascogne Ber-		
nard..... par doz.	3 50	
do do do do	50	
Domestique..... par doz.	3 00	
do do do do	70	80
Rhum		
Jamaïque Extra fin à choix..... par gallon.	1 90	2 10
Demerara..... do	1 70	1 80
Cuba..... do	1 60	1 70
Porto		
No. 1, 2 et 3..... do	0 65	0 90
Tarragone..... do	0 65	1 00
Cataluna..... do	0 60	0 65
Moliner..... do	0 65	0 90
Graham No. 1..... do	1 10	
" No. 2..... do	1 50	
" No. 3..... do	1 75	
" No 4..... do	2 25	
Hmit..... do	1 15	1 40
Osley, Cramp & Fores-		
" " ter's O..... do	1 30	
" " O O..... do	1 15	
" " O O O..... do	1 65	
" " O O O..... do	2 25	
" autres marques..... do	2 10	1 25
Whisky Irlandais		
Cork Distillery..... par gallon.	2 00	2 20
Dunville..... do	2 00	2 10
do do do do	5 75	6 00
Whisky de Seigle		
En douane..... do	32	
Aequité..... do	80	
Champagne		
Moët & Chandon, No 1 bouteilles.	16 00	18 00
" " " " "	17 00	19 00
" " " " "	15 00	16 00
" " " " "	15 00	17 00
Roederer..... do	15 00	20 00
Jules Mumm..... do	15 00	20 00
Bouché Fils..... do	15 00	20 00
Alcool		
(Highwines) 50 degrés en douane.		
Dow et Cie..... par gallon.	50	52
H. Corby & Son..... do	47	50
J. P. Wiser & Cie, par gallon, en		
douane..... do	50	
acquité..... do	1 41	
Gooderham & Worts en douane.....	1 41	
acquité..... do	1 41	

Spiritueux, Vins, &c.

Bière		
Alsopp bouteilles..... par doz.	2 40	2 60
Bass..... do	1 50	1 70
do..... do	2 15	2 40
do..... do	1 60	2 25
do..... do	2 15	2 40
do..... do	1 60	1 75
do..... do	2 15	2 40
do..... do	1 50	1 60
do..... do	1 50	1 60
Eau-de-Vie		
Graud frere..... par gallon.	Manque.	
Chaloupi..... par gallon.	5 50	6 00
do..... do	2 10	2 25
do..... do	7 00	12 00
Biscuit, Dubouché et Cie par gallon.	1 00	2 00
do..... do	6 00	6 25
do..... do	2 10	2 25
do..... do	7 75	8 00
do..... do	2 10	2 25
do..... do	7 75	8 00
Jules Robin et Cie..... par gallon.	2 00	2 20
do..... do	7 00	7 50



AVIS PUBLIC

Department of Agriculture,
OTTAWA, 11 octobre 1871.

EXPOSITION DE VIENNE.

Conformément à un ordre en Conseil daté du 2 octobre 1872, avis est par le présent donné aux Compagnies, Maisons ou aux particuliers qui désireraient envoyer pour leur propre compte des articles suivants à la prochaine Exposition de Vienne, que la Commission de Sa Majesté a la direction de l'Exposition des produits coloniaux.

- Le programme de l'Exposition de Vienne comprend vingt-six groupes, savoir :
- Groupes 1—Mines, Pierre et Métallurgie.
 - Groupes 2—Agriculture, Horticulture et Bois.
 - Groupes 3—Produits Chimiques.
 - Groupes 4—Nourriture, comme produits industriels.
 - Groupes 5—Industrie domestique.
 - Groupes 6—Cuir et Crotteteau.
 - Groupes 7—Métaux.
 - Groupes 8—Bois.
 - Groupes 9—Pierre, Poterie et Verrerie.
 - Groupes 10—Mercerie et Marchandises de cout.
 - Groupes 11—Papeterie et Papier.
 - Groupes 12—Calligraphie et Dessin.
 - Groupes 13—Mobilier et moyens de transport.
 - Groupes 14—Instruments de Philosophie et de Chirurgie.
 - Groupes 15—Instruments de Musique.
 - Groupes 16—Art de la Guerre.
 - Groupes 17—Marine.
 - Groupes 18—Génie Civil, Travaux Publics et Architecture.
 - Groupes 19—Maison privée, ses décorations et arrangements intérieurs.
 - Groupes 20—Ferme, ses arrangements, Meubles et ménages.
 - Groupes 21—Industrie Nationale Domestique.
 - Groupes 22—Exposition montrant l'organisation et l'influence des Musées de Beaux-Arts appliqués à l'Industrie.
 - Groupes 23—Arts appliqués à la Religion.
 - Groupes 24—Articles de Beaux-Arts du Passé, exhibés par les Artistes et Propriétaires de Collections (Exposition des Amateurs).
 - Groupes 25—Beaux-Arts des temps actuels, Travaux depuis la seconde Exposition de Londres.
 - Groupes 26—Education, Instruction et Instruction.

L'Exhibition des articles mentionnés ci-dessus l'on ajourne ce que nous nommons EXHIBITIONS ANNEXES, les premières ayant rapport à :

- 1—L'histoire des Inventions.
- 2—L'histoire de l'Industrie.
- 3—Exhibition des Instruments de Musique de Crémone.
- 4—Exhibition de l'emploi de Matériaux ruinés et leurs produits.
- 5—L'histoire des Prix.
- 6—La représentation du Commerce, et le Trafic du Monde, le dernier ayant rapport aux :
 - 1— Animaux (Chevaux, Bêtes à Cornes, Moutons, Cochons, Chiens, Volailles, Gibiers, Poisson, etc.)
 - 2— Viande de Bouchers, Venaison, Volaille, Porc, etc.
 - 3— Laiterie.
 - 4— Produits de jardin (fruits frais, végétaux frais, fleurs, plantes, etc.)
 - 5— Plantes domageables à l'Agriculture et aux Forêts.

Le Comité de Direction ci-dessus mentionné des produits coloniaux est sous la présidence du Marquis de Ripon.

Le Secrétaire de la Commission de Sa Majesté pour l'Exhibition de Vienne est Philip Cunliffe Owen, Esq., dont voici l'adresse : "Bureau de l'Exposition de Vienne, 11, Rue du Parlement, Londres, S. O."

Ce qui suit est un extrait des règles qui concernent les participants, etc :

- a. La Commission de Sa Majesté a été nommée pour représenter les exposants Anglais et des Colonies.
- b. Les exposants auront à faire face à toutes les dépenses, y compris le transport des Marchandises de la Grande-Bretagne et de la Colonie, et de communication, tant y a les Colonies, que de Sa Majesté.
- c. L'Exposition se ouvrira à Vienne le 1er Mai et se terminera le 31 d'Octobre 1874.
- d. Les Exposants sont responsables de l'emballage, envoi, reçu de leurs Articles, chandises à l'ouverture et à la fin de l'Exposition.
- e. Les articles seront soumis au jugement du Jury International.
- f. Les articles pour l'Exposition seront reçus de puis le 1er Février jusqu'au 15 Avril 74.
- g. Les articles exposés reçoivent une protection toute spéciale.
- h. Les Exposants et les Agents recevront des billets leur donnant entrée libre à l'Exposition.
- i. A raison du peu de temps qui reste, ceux qui veulent exposer ne peuvent pas perdre de temps et doivent s'empressez de s'adresser à un Comité nommé par la Commission de Sa Majesté.

J. H. POPE,
Ministre de l'Agriculture.

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de quatre par cent sur le capital payé de la Banque Jacques-Cartier a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au Bureau de la Banque le et après le dix-neuvième jour de Décembre prochain. Les livres de transport seront fermés du 18 au 30 novembre prochain inclusivement.

Par ordre du Bureau des Directeurs,
H. GOTTE
Caisier, et

Montréal, 29 octobre 1872.

Huitres ! Huitres !

Le Soussigné reçoit régulièrement par les vapeurs faisant le trajet entre différents ports de Provinces Maritimes et Québec et par coëlle venant directement des bâteaux.

DES HUITRES DE CARAQUET ET MALPÈRE

qu'il offre en vo le au quai de la Compagnie du Richoué en quantités convenables aux acheteurs.

C. FOURNIER.

C. H. LÉVESQUE

IMPORTATEUR DE

Ferronnerie,

**Quincaillerie,
Coutellerie, etc., etc.**

261 à 265, Rue St. Paul.

(Coin de la Rue de Vandermul.)

MONTREAL.

Acte concernant la Faillite, 1-69

Dans l'affaire de

GREGOIRE CLEMENT,

FAILLI.

JE Soussigné ai été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon Bureau, No. 4, rue St. Sacrement à Montréal, sous un mois et de s'y rendre le 27 novembre, à 3h P. M. pour l'examen de la Faillite et l'arrangement des affaires de la faillite en général.

U. H. DUMESNIL,

Syndic officiel.

Montréal, 22 octobre 1871.



PROVINCE DE QUEBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT

BILLS PRIVÉS

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LEGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la présentation de BILLS PRIVÉS ou LOIS, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arrangements ou limites, ou de faire toute chose qui aurait effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (desquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises l'en donner DIX MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande, dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publics dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre.

Toutes pétitions pour Bills Privés doivent être présentées dans les "trois premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Conseil Lég.
G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Légist

Québec, 6 août 1872

JOHN HOPE ET C^{tes}

Marchands Commissionnaires

Représentant en Canada :

MM. MOET & CHANDON, EPERNAY.

" BARTON & GUESTIER, BORDEAUX.

" JULES ROBIN & C^{ie}, COGNAC.

M. M. MISA, XERES DE LA FRONTERA.

MM. COCKBURN SMITHES & C^{ie}, OPORTO.

M. FREDERICK VALETTE, MARSEILLES.

MM. BULLOCH LADE & C^{ie}, GLASGOW.

" DEINHARD & C^{ie}, COBLENZ.

" T. & G. HIBERT, LONDRES, Exportateurs de la bière en bouteille de MM. Bass & C^{ie}.

" E. & J. BURKE, DUBLIN, Exportateurs de porter en bouteilles de MM. H. Guinness Fils & C^{ie}, &c., &c., &c.

N. B.— On accepte les commandes que du Commerce en Gros.

27octobre 72.



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA

Lundi, le 7e jour d'Octobre 1872.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Hon. Ministre des douanes, et en vertu des dispositions de la Règle section de l'Acte 31 Vie., Chap. 6, intitulé : "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence l'ordonner, et il est, par le présent, ordonné que l'ordonnance, dans la province de la Nouvelle-Becuse, soit et est, par le présent, constitué et créé en poste de douane sous le contrôle du percepteur des douanes au port d'Arichat.

W. A. HIMSWORTH,
Greffier du Conseil Privé.



HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA,

Lundi, 20 Septembre 1872.

PRESENT :

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la Règle section de l'Acte 31 Vie., Chap. 6, intitulé : "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence l'ordonner, et il est par le présent ordonné que la ville de Sherbrooke, en la Province de Québec, soit et est par le présent constituée et créée en poste de douane comme succursale du poste de Coaticook.

W. A. HIMSWORTH,
Greffier du Conseil Privé.



ASSORTIMENT COMPLET DE PEINTURES, Huiles, Vitres, Pinceaux, Vases colorés et de Mirrors, Tapisseries, Huile de Charbon, Lampes, etc., des plus considérables et admirablement choisis.

VENTES EN GROS ET EN DÉTAIL

Vous voulez rendre un visite à mon Et d'habitation.

311 et 313, Rue St. Laurent, Montreal

9

L. N. DENIS.

JAMES FIFE

MANUFACTURIER DE

BALANCES

MONTREAL

Porteur de premiers prix

Bureau et Chambre d'Échantillons

40 et 42, Rue du Collège

Balances garanties égales à celles d'aucune manufacture américaine. Montreal, 3 oct. 1872

LA MEILLEURE POUDDRE A BOULANGER

QUI EXISTE.

THE COOK'S FRIEND

Est la seule originale et authentique.

ELLE NE DÉSAFFOINTE JAMAIS

Vendue par tous les Epiciers.

J. L. CASSIDY & CIE.

IMPORTATEURS DE

PORCELAINES,

VERRERIES ET VAISSELLE,

339 et 341 Rue St. Paul,

BASSE DES SOEURS, MONTREAL. 52

GAUCHER & TELMOS E

IMPORTATEURS DE

DENREES COLONIALES,

VINS ET SPIRITUEUX,

Marchands de

FARINE, LARD, SAINDOUX, etc., EN GROS

No. 200 Rue St. Paul et 161 Des Commissaires,

MONTREAL.

G. GAUCHER.

12

L. W. TELMOSE.

HOSPICE LABELLE & CIE.

Marchands de

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS,

No. 10, RUE DE PORT,

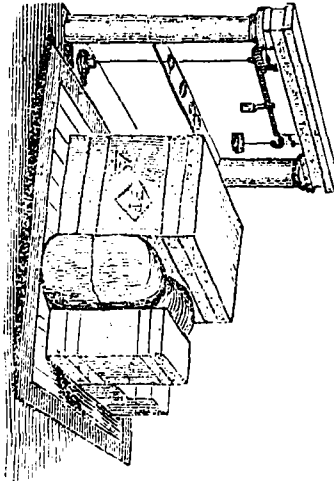
52

MONTREAL.

**ACHETEZ LA VERITABLE
BALANCE MODELE
DE
FAIRBANKS**

La bonne réputation de nos balances, a engagé des manufacturiers de Balances imparfaites et sans valeur, à leur donner le nom de "Balances de Fairbanks," et les acheteurs ont été souvent trompés par ces fraudeurs.

Si ces manufacturiers et jent capables de faire de bonnes balances, ils n'essayeraient pas de prendre notre nom.



Fairbanks et Cie., Londres, Angleterre.
Fairbanks et Cie., Boston, Mass.
Fairbanks et Cie., New York.
Fairbanks et Cie., Chicago.
Fairbanks et Cie., St. Louis.
Fairbanks et Cie., Nouvelle-Orléans.
Fairbanks et Cie., Baltimore.
Fairbanks et Cie., Buffalo.
Fairbanks et Cie., Albany.
Fairbanks et Cie., Philadelphie.
Fairbanks et Cie., Cincinnati.
Fairbanks et Cie., Cleveland.
Fairbanks et Cie., St. Francisco.

FAIRBANKS & Cie.,

46, Rue St. Paul,
Montreal.

21 octobre

HOTEL DU GOUVERNEMENT

Mercedi, le 2^e jour d'Octobre 1872.

PRESENT:

SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GENERAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Douanes, et en vertu des dispositions de la 5^eme section de l'Acte 31 Vic, chap. 6, intitulé: "Acte concernant les Douanes," il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est, par le présent ordonné, que la Baie St. Paul, en la Province de Québec, soit et est par le présent constituée et érigée en poste de douane unique succursale du port de Québec.

JOS. O. COTÉ,
Greffier Adjoint du Conseil Privé.



AVIS

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE

Québec, 11 octobre 1872.

Il est donné avis que, conformément à la 50^e règle de l'Assemblée Législative de la Province de Québec, toute pétition pour bill privé doit être présentée, le, ou avant le vingt-septième jour de novembre prochain.

G. M. MUIR,
Greffier de l'Ass. Lég.

15 octobre



**IVES & ALLEN
MONTREAL.**

BARRIERES DE FER COMPOSE

Pour les Etablissements Publics et Privés, Balcons, Toits, Cimetières, Banques, Bureaux, Garde-Corps, etc.

OUVRAGE EN FIL DE FER

De toutes sortes.

Ouvrage en Fer de Moyen-Age

Pour les Eglises.

LITS EN FER OUVRAGES, pour les Hôpitaux, Couvents, etc. **OUVRAGES EN FER D'ORNEMENTS** de toutes façons.

ON FONDE SUR COMMANDE.

Montreal, 1er août 1872.

4

KIRKWOOD & MORE,

Marchands de

CEREALES, FARINES, POISSONS, ET HUTLES DE POISSON,

No. 26 Rue des Enfants Trouvés,

MONTREAL.

N. VALOIS & CIE.

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE **CHAUSSURES EN GROS**

26 et 28 Place Jacques Cartier,

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

SATISFACTION!

BALANCES REPARÉES

ET

REMISES EN BONNE CONDITION

PAR

D. COLLINS

No. 23 RUE STE. THERESE

BALANCES A POINTS AUTRES FAITES A ORDRE

Toujours en main un assortiment de Balances. 5

A. DUBORD & CIE.

Importateurs de

CIGARES et MANUFACTURIERS de TABAC

En Gros et en Détail

227 & 229 Rue St. Paul, Montreal.

N. B.—Nous attirons l'attention spéciale du commerce sur notre tabac en poudre si avantageusement connu dans les Provinces du Canada.

DESMARTEAU & CIE.

Importateurs de

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, &c.

EN GROS

231 et 233 Rue des Commissaires

MONTREAL.

52

L'ANTI-CHOLERIQUE

DU

DR. L. H. JACQUES

LE PREMIER SPECIFIQUE connu contre le choléra, découvert en 1849, éprouvé dans la grande épidémie du Choléra Asiatique de 1861.

25 ANNEES D'EXPERIENCE

n'ont fait que confirmer la

Supériorité de ce Grand Remède

sur toutes les autres préparations vendues dans le même but.

Son incontestable efficacité est certifiée par les rapports suivants:

Les Sœurs de la Providence, qui étaient au Couvent de Ste. Elizabeth et qui assistèrent les cholériques de 1854; le Dr. A. R. Pinet, de St. Laurent; Sœur Marie, directrice, Sœur Christine, et Sœur Justine, au nom de la communauté des Filles de St. Joseph; le Docteur Maure, de Rigaud; M. John Williams, imprimeur; M. G. D. Doyon, No. 410, rue Ducrest; M. Ed. Mercier, No. 17, rue St-Jacques; M. H. G. Lacroix, No. 33, rue Bery; M. André Besson, épicer, coin des rues LaGauchetière et St. Constant; M. Edouard Plamondon, No. 15, rue LaGauchetière; M. Arthur Boncharl, tailleur d'ornements d'église, chez M. Gadbois, rue Notre-Dame; M. Ch. Hébert, 419, rue LaGauchetière; M. Frangé, Morvan, charpentier, rue Ste. Catherine, le Dr. M. Desmaré, Montréal; et un grand nombre d'autres.

Prix : 35 cents, Bouteilles No. 1

" 50 " " No. 2

" \$1.00 " " No. 3

Se vend à No. 165, Rue LaGauchetière, Montréal, le 8 août 1872.

LE VIVIFICATEUR DES CHEVEUX

DU

DR. JACQUES

POUR RENDRE AUX CHEVEUX GRIS OU BLANCS LEUR COULEUR PRIMITIVE,

Pour empêcher les CHEVEUX DE TOMBER, pour NETTOYER la PEAU de la TÊTE, etc.

Prix : 50 cents la bouteille

A vendre au No. 165, Rue LaGauchetière, Montréal. Une réduction libérale sera faite au commerce.



AVIS AUX CONTRACTEURS.

Les contracteurs se proposant de faire des soumissions sont par les présentes informés que d'ici le courant du mois de Décembre prochain des soumissions seront reçues pour l'exécution et l'accomplissement de certaines parties des ouvrages ayant rapport à l'élargissement du Canal Welland, entre Port Colborne et Thorold, aussi pour parties de la nouvelle ligne vers l'Est du présent canal, du point nommé l'Étang de Mariat à travers la vallée de l'Anse des Dix Mille aux fourneaux à ciment de Brown, et de là passant par les cimetières de Thorold et Ste. Catherine à un point près du Port Colborne. Les ouvrages devront être faits par sections d'une longueur proportionnée aux circonstances et aux localités.

Les plans de location se trouvent en exécution et sous presse; il est recommandé aux localités pour permettre aux contracteurs d'examiner le terrain avant que l'hiver soit venu.

Lorsque les plans, spécifications, et autres documents seront préparés, avis en sera donné au public. Les contracteurs auront alors l'occasion de les examiner, et ce Bureau leur fournira alors les plans de soumission, ou les bureaux des ingénieurs ayant la direction des ouvrages sur les lieux mêmes.

Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 4 Octobre 1872.



MANUFACTURE

DE

COFFRES FORT DE LA PUISSANCE

DE

GODFREY CHAPELEAU

A l'épreuve du Feu et des Volours, doublés en Acier et en Fer.

Constructeur de ponts en fer

AUSSE DE

GARNITURES INTERIEURES, pour voûtes en fer, avec portes à l'épreuve du volour.

PORTES EN FER pour l'épreuve du feu.

PORTES EN FER pour Banques, Institutions Publiques et Charitables de Citations.

COFFRES DE SURETE, pour la préservation de documents importants, Billets de Banques, Documents, etc.

SERRURES BREVETÉES, spécialement adaptées aux portes de voûtes, Banques, Coffres-fort et Pisons.

OUTILS DE TAILLEURS DE P. EURE.

COFFRES-FORTS DE SECONDE MAIN, pris en Cession de coffres neufs, ou achetés au plus haut prix du marché.

BUREAU—39 RUE ST. LAURENT.

USINE :

Coin des rues Ontario et St. Charles Barronnie MONTREAL.

9 Juillet 1872. 39

DR. J. A. CREVIER

RESTAURATEUR DE LA CHEVELURE

Guerit toutes les maladies du cuir chevelu, éruptions, irritations, fortifie le racine de cheveux, les empêche de tomber et les fait croître, leur rend leur couleur primitive.

Prix — — — — \$1 00 la Bouteille.

Supérieur à toutes les préparations connues. S'adresser au

DR. J. A. CREVIER,

37 41, Rue Desseguis.

COMPAGNIE CANADIENNE DES TERRES ET DE MINES (Limitée)

Bureau principal: 22 Mining Lane, LONDRES, Angleterre.

TRADE MARK.



RAFFINERIE DE PETROLE STANDARD PETROLIA ONTARIO.

D. CAMPBELL, AGENT,

13 Hallé aux Blés,

MONTREAL.

Les Marchands de la Campagne

Sont priés de ne pas oublier la

PHARMACIE PICAULT & FILS

dans leurs achats du Printemps. Tous les articles

sont de qualité supérieure et à des

PRIX EXTREMEMENT BAS.

AUSSE

CERTAINES DE CHAMPS, DE JARDINS et de FLEURS toutes fraîches.

PICAULT & FILS,

PHARMACIENS CHIMIQUES.

6, Rue Notre-Dame.

ASSOCIATION MUTUELLE

SUR

LA VIE.

DU CANADA.

Incorporée par le Parlement de la Puissance et permise par le Gouvernement.

C'est la seule Assurance Canadienne sur la Vie qui soit purement Mutuelle, et elle est établie sur les vrais principes des Compagnies les plus considérables et les plus riches du monde.

Les affaires d'Assurance d'aucune autre nature ne sont transgées, et aucun Actionnaire ne peut absorber les Profits des Détenteurs de Police. Dans cette Compagnie

Tous les profits appartiennent aux Assurés.

Cette Compagnie a été formée par l'Association de quelques Messieurs qui occupent un rang élevé dans le commerce du Canada et qui, voyant les sommes énormes d'argent qui ont été versées du pays aux Compagnies d'Assurance Mutuelle, d'origine américaine, ont résolu de faire tout en leur pouvoir pour arrêter cet état de choses, en établissant une Compagnie en Canada qui rencontrerait les besoins de ceux qui désirent s'assurer à cette Compagnie,

La mieux établie et la plus véritable des Assurances sur la Vie.

Les succès qui ont vu couronner leurs efforts est tel qu'il leur permet de garantir complètement que le principe de l'Assurance purement mutuelle sur la Vie, adopté par une Compagnie indigène, ne peut manquer d'établir une

Une grande et précieuse Institution pour le pays et le public.

BUREAU PRINCIPAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC :

No. 235, Rue St. Jacques.

MONTREAL.

DIRECTEURS

WM. DARLING, Esq.,

R. J. REEKY, Esq.,

Hon. J. S. HENNINGTON, M. P.,

VICTOR HUDON, Esq.,

E. P. POMINVILLE, Esq.,

THOMAS TIPPIN, Esq.

EDWARD RAWLINGS,

GERANT

DE QUI ON POURRA OBTENIR LES

PROPECTUS ET AUTRES INFORMATIONS

ON DEMANDE DES

Agents actifs et influents

DANS TOUTE LA PROVINCE.

3 Août.

43

BOYER, HUDON & CIE.,

Successeurs de Louis Boyer & Cie.,

MARCHANDS DE

GRAINS ET FARINES,

PROVISIONS et EPICERIES,

L. ALPHONSE BOYER,

FRANÇOIS HUDON,

CHARLES BOYER.

MONTREAL.

62


MORIN & C^{ie},
COURTIERS ET COMMISSIONNAIRES,
 POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE
 COMESTIBLES,
 EPICERIES,
 SPIRITUEUX,
 ET
 DENREES COLONIALES.
 AGENTS POUR LA
Distillerie de Prescott,
 Coin des rues ST. NICHOLAS et ST. PAUL.
 MONTREAL. 52

GRANDES DECOUVERTES
 DU
Dr. J. A. CREVIER.

L'ANTI-CHOLERIQUE
 Le seul spécifique connu contre le choléra et toute espèce de Diarrhée, Dérangeement d'Intestins et d'Estomac, Indigestions, &c., &c.
 Cures merveilleuses attestées par des personnes dignes de foi et bien connues.
 Prix - - - - 50 Cts. la Bouteille.
 Certificats par les personnes suivantes.
 Les RR. Mess J. Raymond, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de St. Hyacinthe; Ed. Crevier, ptre., V.-G. et Sup. du Collège de Ste. Marie de Monnoir, J. S. Derome, ptre.; F. X. Colletto, Ptre., Sup. du Collège de St. Césaire; J. Provencal, curé de St. Césaire; J. S. Tappier, Ptre., curé de St. Paul; l'Hon. W. Chaffers, membre du Conseil législatif; les Docteurs Franchère, Pilonneau, Jacques, et par MM. Charles Couture, Victor Côté, J. Bie. Tessier, Belle Philomène Gauthier, et un grand nombre d'autres personnes.
 S'adresser au
Dr. J. A. CREVIER,
 No. 44, Rue Bonsecour.
 Réduction libérale faite au commerce. 37

W. A. CAMPBELL & C^{ie}.
 IMPORTATEURS
 ET
MARCHANDS EN GROS
 DE
Cafés, Epices, &c.
 24, RUE ST. SACREMENT

CANADA COFFEE & SPICE STEAM MILLS
 525 et 526, RUE LA GAUCHETIERE
 MONTREAL. 16


HOTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA
 Lundi, le 7e jour d'Octobre 1872.
 PRESENT.
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR
GÉNÉRAL EN CONSEIL.

Sur la recommandation de l'Honorable Ministre des Domaines, et en vertu des dispositions de la 8ème section de l'Acte 31 Vie., Chap. 6, intitulé: "Acte concernant les Domaines," il a plu à Son Excellence d'ordonner et il est, par le présent, ordonné que *South Bar*, Cap Breton, soit et est, par le présent constitué et érigé en: esto de domaine sous le contrôle du percepteur des domaines au port de Sydney.
W. A. HIMSWORTH,
 Greffier du Conseil Privé.

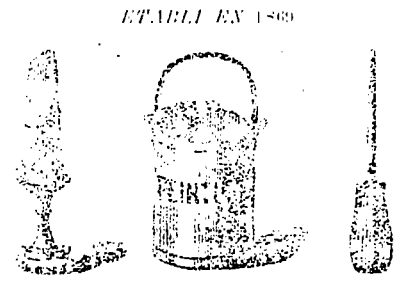
ADOLP. GERMAIN,
 AVOCAT,
 SOREL, District de Richelieu,
 M. GERMAIN se charge de toutes collections et d'affaires légales dans le district de Richelieu.

GAUTHIER, MAYRAND & C^{ie}.
 IMPORTATEURS DE VINS, SPIRITUEUX
 EPICERIES,
 MARCHANDS DE FARINE, LARD, SAINDOUX.
 271 et 281 Rue des Commissaires,
 MONTREAL.
S. GELINAS,
 IMPORTATEUR.
 No. 256, Rue St. Paul
 Troisième porte de
 M. AMABLE PIVOET.
 MONTREAL. 52

Thomas, Thibaudau & C^{ie}.
 IMPORTATEURS DE NOUVEAUTÉS
 En Gros Seulement, No. 330, Rue St. Paul.
 THOMAS, THIBAUDEAU & C^{ie}, Montreal, MONTREAL.
 THOMAS & THIBAUDEAU, Manchester. 52

MAGASIN CANADIEN
 DE
FERRONNERIE
H. G. LAFLEUR
 IMPORTATEUR DE
Ferronneries
 Et Fabricant de
FERBLANTERIES
 ENSEIGNE DE L'ÉQUINE ET DU
 CADENAS
 Nos. 193 et 195, rue St. Paul
 MONTREAL.

Assortiment complet d'Huiles, Tôles d'acier, Peintures de toutes sortes, Vitres de toutes dimensions, Verres, etc. Aussi: Poches de toile à un ou deux boutons, Boîtes de cuisine en charbon et en bois, de fantaisie et autres. 52



J. T. LÉTOURNEUX
 IMPORTATEUR DE
PEINTURES DE TOUTES SORTES
 Huiles, Vernis,
 Verres à vitres, Mastics,
 Lampes, Pinceaux,
 Cheminées, Etoupe,
 Coltar, &c., &c.
 VITRES, GLACES DE MIROIRS ET VITRES
 DE COULEUR TAILLÉS A DEMANDE.
RECETTES POUR TEINDRE, ETC.
 Seul agent pour la Puissance du Canada de la
 Graisse Patentée de Dossors pour Essieux.
 No. 259, Rue St. Paul, Montreal,
 Enseigne de la Lampe, Pinceaux et B ril de
 Peinture. 26

PIERRE JOLY & C^{ie}.
 IMPORTATEURS
 MARCHANDS D'EPICERIES
Vins, Liqueurs, Provisions,
 TABAC & CIGARES
 261, RUE ST. PAUL, et 209 & 211, RUE
 DES COMMISSAIRES
 MONTREAL, P. Q.

Les Marchands qui s'établissent surtout trouveront à cet établissement des avantages tant par la variété du stock que pour la régularité des prix. 17

PRINTEMPS 1872
MARCHANDISES SECHES EN GROS
 Un assortiment complet de Marchandises de nouveautés, de soie et d'étoffe, comprenant
 Le célèbre alpaca noir
 "Beaver Brand,"
 Soies noires
 et étoffes à robes en grande variété, chez
OGILVY & C^{ie}.
 16 MONTREAL.

L'ALMANACH DU PEUPLE
 POUR L'ANNEE 1873,
 (Quatrième année)
 Prix, à la douzaine, 30 cents.
 En vente à la Librairie de
G. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,
 217 et 219 Rue St. Paul,
 MONTREAL. 12

S. ROUSSEAU,
FERBLANTIER ET PLOMBIER
 No. 337, Rue St. Laurent,
 MONTREAL.

HUILE DE CHARBON, LAMPES,
CHIMENÉES ET MÈCHES DE LAMPE
 Ordres pour Fournaises à Air Chaud, Ventilateurs, Réfrigérateurs, Fournitures de Pompes, etc., exécutés avec diligence. Ordres pour Couvertures promptement remplis.
 PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS.
 M. S. ROUSSEAU a été pendant plusieurs années chef d'atelier chez M. T. Crevier, Rue Notre-Dame, où il a acquis une grande expérience dans ce genre d'ouvrage.
 18 Juillet. 40

LA FABRIQUE DU PEUPLE
M. A. DEROCHE
 (Successeur de J. B. DEROCHE)
 Importateur et Manufacturier de
TABACS, CIGARES, Etc
 Nos. 241 et 243, RUE ST. PAUL,
 MONTREAL.

A l'enseigne de la grosse Torquillo vous trouverez du Tabac de toute espèce et de la meilleure qualité en feuilles, en torquilles et en poudre, en gros et en détail, et au plus bas prix. 52
L'E
BULLETIN DE NEW-YORK
 JOURNAL FINANCIER, COMMERCIAL
 ET D'EMIGRATION
 PARAIT TOUTS LES LUNDIS
ABONNEMENT POUR LE CANADA
 Un an \$8.00
 Six mois 4.50
 Les communications relatives au journal et les remises de valeurs devront être adressées au Directeur du Bulletin de New-York, 48 Broad Street, ou au Bureau du *Négociant Canadien*.